



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Communauté du Pacifique

États financiers
2018



ORGANISATION

Communauté du Pacifique

États financiers

2018

© Copyright Communauté du Pacifique (CPS) 2019

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Communauté du Pacifique États financiers 2018 / Communauté du Pacifique

1. Pacific Community.
2. Technical assistance – Oceania.
3. International organisation – Oceania.
4. Financial statements.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

341.2460995

AACR2

ISBN : 978 982 00 1213 4

Préparé pour la publication et imprimé par la Communauté du Pacifique au siège de Nouméa

B.P. D5, 98848, Nouméa Cedex, Nouvelle Calédonie, 2019

www.spc.int | spc@spc.int

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants.....	3
Communauté du Pacifique – États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.....	5
Communauté du Pacifique – Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018	10
Annexe A	31
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018	43
Rapport des auditeurs indépendants.....	45
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018	47
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018	49



Communauté du Pacifique États financiers et rapport d'audit de l'exercice clos au 31 décembre 2018



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Communauté du Pacifique (CPS), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette et le tableau des flux de trésorerie pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 27) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la CPS au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière, des variations de l'actif net/situation nette et de sa trésorerie à cette date, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. En vertu des dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), nous sommes indépendants de la CPS et avons respecté les autres principes déontologiques du Code. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise en matière d'états financiers

Conformément aux normes IPSAS, il appartient à la direction d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CPS à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction entend procéder à la liquidation de l'Organisation ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la CPS.

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit comportant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS – SUITE

Aux Membres de la Communauté du Pacifique – suite

Rapport sur l'audit des états financiers – suite

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers – suite

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la CPS ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par la direction ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application, par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CPS à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la CPS de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, en nous demandant si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

30 avril 2019

Suva, Fidji



KPMG

Experts-comptables

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	Note	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7a	26 737 846	48 981 526
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7b	36 228 000	11 694 912
Contributions statutaires à recevoir	8	1 265 507	1 300 953
Autres créances	9	644 165	423 236
Avances aux partenaires		2 279 605	4 202 869
Fonds projet à recevoir	16	6 757 090	3 349 790
Stocks		409 488	490 647
Actifs courants		74 321 701	70 443 933
Immobilisations incorporelles	11	10 069	19 551
Immobilisations corporelles	10	20 008 528	20 379 322
Actifs non courants		20 018 597	20 398 873
Total actif		94 340 298	90 842 806
Contributions statutaires – passif	8	1 717 900	-
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	12	4 035 462	5 900 376
Emprunts	14	358 000	398 476
Fonds projet non employés	16	45 299 992	46 330 054
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	257 305	506 736
Provisions	13	12 645 822	11 041 294
Passifs courants		64 314 481	64 176 936
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	1 961 102	1 906 812
Emprunts	14	3 382 576	3 692 102
Provisions	13	803 600	1 515 375
Passifs non courants		6 147 278	7 114 289
Total passif		70 461 759	71 291 225
ACTIF NET		23 878 539	19 551 581
Réserve générale		15 394 517	11 416 868
Réserves particulières		276 269	276 269
Fonds spéciaux	17	8 207 753	7 858 444
SITUATION NETTE		23 878 539	19 551 581

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Communauté du Pacifique



Colin Tukuitonga
Directeur général



Subhash K. Gupta
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	Note	2018	2017
Contributions volontaires des pays membres	18	7 116 300	7 344 200
Contributions statutaires et subventions des pays hôtes	19	9 964 900	9 906 200
Produits – projets	6	64 727 165	61 466 973
Produits nets – logements	17	340 092	490 579
Produits nets – économat	17	9 217	(35 107)
Produits des intérêts	20	476 666	313 502
Gains de change nets		30 559	-
Autres produits		158 024	204 573
Total produits		82 822 923	79 690 920
Coûts de personnel	21	31 743 610	31 198 851
Coûts de communication		533 807	680 421
Coûts opérationnels et autres	22	6 406 331	10 500 581
Perte de change nette		-	1 731 387
Projets d'acquisition d'actifs financiers		691 649	228 468
Transport et voyage		10 453 884	10 269 463
Conférences, formations et ateliers/activités de terrain		2 477 213	2 135 545
Subventions		9 067 281	5 646 857
Consultants		16 692 470	15 582 837
Amortissements (nets)	10(b)	358 584	366 160
Frais financiers et bancaires		71 136	93 199
Total charges		78 495 965	78 433 769
Excédent opérationnel total pour l'exercice		4 326 958	1 257 151

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	Notes	Réserve générale ¹	Réserves particulières	Fonds spéciaux			Total
			Taux de change	Logements	Économat	Total	
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		10 615 189	276 269	7 318 494	84 478	7 402 972	18 294 430
Excédent opérationnel		1 257 151	-	-	-	-	1 257 151
(Excédent)/déficit lié aux fonds spéciaux		(455 472)	-	490 579	(35 107)	455 472	-
Solde au 31 décembre 2017		11 416 868	276 269	7 809 073	49 371	7 858 444	19 551 581
Solde au 1 ^{er} janvier 2018		11 416 868	276 269	7 809 073	49 371	7 858 444	19 551 581
Excédent opérationnel		4 326 958	-	-	-	-	4 326 958
Excédent/(déficit) lié aux fonds spéciaux	17	(349 309)	-	340 092	9 217	349 309	-
Solde au 31 décembre 2018		15 394 517	276 269	8 149 165	58 588	8 207 753	23 878 539

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Dans les États financiers 2017 de la Communauté du Pacifique, la situation nette comprenait des réserves spéciales pour les évacuations d'urgence, le remplacement d'installations techniques et d'équipement et les petits travaux. Après validation lors de la réunion du 4 juin 2018 du Comité d'audit et des risques, ces montants ont été intégrés à la réserve générale. Les éléments de comparaison des réserves spéciales ont également été intégrés à la réserve générale.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	Note	2018	2017
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Contributions reçues des membres et non-membres		83 311 352	87 018 619
Loyers perçus		1 559 538	1 669 644
Ventes de l'économat		533 295	504 620
Intérêts perçus		476 666	313 502
Entrées de trésorerie		85 880 851	89 506 385
Salaires et coûts annexes		(29 235 997)	(26 848 302)
Fournitures et services		(54 083 681)	(51 644 288)
Dépenses liées au parc immobilier		(1 234 709)	(1 179 065)
Achats de l'économat		(536 449)	(539 727)
Remboursement d'intérêts		(78 522)	(80 357)
Sorties de trésorerie		(85 169 358)	(80 291 739)
Flux de trésorerie net (utilisé)/généralisé par les activités d'investissement		711 493	9 214 646
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(584 314)	(1 241 862)
Mouvement net des dépôts à terme		(24 533 088)	3 773 936
Flux de trésorerie net (utilisé)/généralisé par les activités d'investissement		(25 117 402)	2 532 074
Flux de trésorerie des activités de financement			
Remboursement d'emprunt		(350 002)	(339 522)
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		(350 002)	(339 522)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie		(24 755 911)	11 407 198
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		48 981 526	34 909 979
Évolution des taux de change de la trésorerie		2 512 231	2 664 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	7	26 737 846	48 981 526

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 29 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

Comparaison des montants budgétés et des montants réels par programme pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTÉS ET DES MONTANTS RÉELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	Note	Budget rectificatif	Montant réel	Différence ¹
Fonds ordinaires		17 081 200	17 081 200	-
Produits des intérêts		20 000	476 666	456 666
Autres produits		-	158 024	158 024
Gains de change		-	30 559	30 559
Fonds projet		65 194 900	64 727 165	(467 735)
Entités autofinancées (fonds spéciaux)		-	349 309	349 309
Total produits		82 296 100	82 822 923	526 823
Bureau du Directeur général		4 587 880	4 186 924	(400 956)
Opérations et gestion		3 606 243	942 519	(2 663 724)
Total dépenses administratives		8 194 123	5 129 443	(3 064 680)
Géosciences, services maritimes et énergie		27 738 253	27 922 738	184 485
Évaluation et qualité de l'enseignement		3 359 882	3 955 392	595 510
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins		14 153 489	13 064 762	(1 088 727)
Ressources terrestres		11 212 446	9 441 906	(1 770 540)
Santé publique		3 855 282	3 940 830	85 548
Développement social		5 347 181	5 094 685	(252 496)
Durabilité environnementale et changement climatique		5 621 396	6 846 040	1 224 644
Statistique pour le développement		2 759 348	3 100 169	340 821
Dépenses totales des programmes		74 047 277	73 366 522	(680 755)
Dépenses totales des divisions	6	82 241 400	78 495 965	(3 745 435)
Excédent opérationnel net pour l'exercice		54 700	4 326 958	4 272 258

¹ Merci de vous référer à la note 23 pour les explications relatives aux différences significatives entre les montants inscrits au budget et les montants effectifs.

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Note 1

Entité comptable

1. L'activité principale de la Communauté du Pacifique (CPS) consiste à entreprendre des travaux de recherche, à offrir une assistance technique et à dispenser des formations en vue de promouvoir le développement économique et social des 26 États et Territoires insulaires océaniques membres. La CPS est une organisation internationale de développement. Elle a son siège à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et possède des antennes régionales aux Fidji, dans les États fédérés de Micronésie et à Vanuatu. L'antenne située dans les Îles Salomon a été fermée en décembre 2018. La CPS est dotée du statut diplomatique dans chacun de ces pays et territoires. Le document fondateur de la CPS est la Convention de Canberra de 1947, qui définit le statut juridique de l'Organisation. L'organe directeur de la CPS est la Conférence de la Communauté du Pacifique, qui se tient tous les deux ans. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions relatives à la gouvernance de la CPS.

Note 2

Déclaration de conformité avec les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)

1. Les états financiers annuels de la CPS ont été établis conformément aux normes IPSAS.

Nouvelles normes et interprétations à adopter

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes existantes et d'interprétations s'appliquent aux exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2019. Une adoption anticipée était possible, mais la CPS n'a pas appliqué ces éléments pour la préparation des présents états financiers. Aucun de ces éléments ne devrait avoir d'impact significatif sur les états financiers de l'Organisation, exception faite des points suivants :

Thème	Principales exigences	Date d'entrée en application
IPSAS 41 – Instruments financiers	Cette norme remplace en partie les recommandations de la norme IPSAS 29. La norme IPSAS 41 comporte de nouvelles recommandations en matière de classification et d'évaluation des instruments financiers, notamment un nouveau modèle d'anticipation des pertes de crédit pour le calcul de la dépréciation des actifs financiers. Les recommandations pour la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers figurant dans la norme IPSAS 29 sont pérennisées dans IPSAS 41.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2022.

Note 3

Base d'établissement et autorisation de publication

Méthode comptable

1. Les présents états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, conformément aux normes IPSAS.
2. La CPS applique la méthode du coût historique, et sauf mention contraire, ne tient pas compte des fluctuations de la valeur des monnaies.

Monnaies étrangères

3. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Sauf mention contraire, les présents états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières ont été arrondies au nombre entier le plus proche.



4. Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de la transaction, à l'exception des transactions libellées en CFP, qui sont converties au taux fixe de 119,3317422.
5. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère comptabilisés au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
6. Les gains et pertes de change résultant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au taux de change en vigueur à la date de clôture sont constatés dans l'état de la performance financière.

Principales estimations comptables

7. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et se fondent sur les informations historiques et d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

L'Organisation procède à des estimations et à des jugements, et retient des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement identiques aux résultats effectifs. Les estimations comptables et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent sont révisées en continu ; les estimations révisées sont portées aux comptes de l'exercice au cours duquel la révision intervient et de tout autre exercice futur également concerné.

Les principales estimations et hypothèses portent sur les aspects suivants : provisions pour dépenses non éligibles (note 13), choix de la durée d'utilité et de la méthode d'amortissement applicables aux immobilisations corporelles/incorporelles (note 4, points 14 et 17), dépréciations d'actifs (note 4, points 20 à 24), passifs liés au rapatriement des agents expatriés (note 13) et actifs et passifs éventuels (note 26).

8. Les présents états financiers sont certifiés par le Directeur général et présentés pour adoption au CRGA, l'organe directeur de la CPS. La publication des états financiers a été approuvée le 19 juin 2019.

Note 4

Principales conventions comptables

Classification des actifs financiers

1. La CPS classe ses actifs financiers en deux catégories : les éléments détenus jusqu'à leur échéance et les emprunts et créances. À la date de clôture des comptes, les actifs financiers détenus par la CPS se présentent sous la forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et de créances. Leurs valeurs sont déterminées à la juste valeur lors de la comptabilité initiale, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
2. Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois à la date de clôture sont considérés comme des actifs non courants dans les états financiers. Les actifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de clôture, les gains et les pertes étant constatés dans l'état de la performance financière.
3. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont détenus auprès de banques et d'autres institutions financières reconnues.
4. Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.
5. Les contributions statutaires à recevoir représentent le revenu statutaire non recouvré dont les États et Territoires membres sont redevables au titre de leurs engagements exécutoires, et sont comptabilisées en produits. Elles sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite de la perte de valeur liée aux montants irrécouvrables estimés.
6. Les avances aux partenaires correspondent à des transferts de liquidités aux entités/partenaires d'exécution en tant qu'avance. Les avances aux partenaires sont initialement comptabilisées en tant qu'actifs, puis transformées en charges lorsque les biens sont livrés ou que les services sont fournis par les entités/partenaires d'exécution et que la CPS en accuse réception par un document officiel, par exemple un rapport ou une attestation. Une fois les rapports de dépenses officiels reçus, la CPS porte la charge à l'état de la performance financière.

Provisions pour créances douteuses

7. La CPS évalue la dépréciation des créances douteuses à la date de clôture des comptes. Tous les bilans de plus de quatre ans sont actuellement présentés dans leur intégralité. En outre, des provisions spécifiques ont été passées lorsque des doutes existent quant au solde à recevoir.
8. La CPS consent des prêts à ses agents à des fins spécifiques, comme le prévoient les Statuts du personnel. L'échéance de ces avances ne peut être supérieure à 18 mois. Leur valeur comptable est comptabilisée au coût amorti, déduction faite des dépréciations éventuelles. Cette valeur se rapproche de la juste valeur.

Stocks

9. La CPS détient des stocks qui sont conservés à l'éconamat et sont constitués de biens destinés à la revente. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS). La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal d'exploitation, déduction faite des coûts de la vente.

Immobilisations corporelles

10. Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Sont compris les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état des sites. Lorsqu'une immobilisation est acquise en retour d'une contrepartie nulle ou symbolique, on considère que son coût est égal à sa juste valeur à la date d'acquisition. Ne sont portés en immobilisations corporelles que les biens dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 2 500 euros.
11. La CPS a choisi d'appliquer la méthode des coûts pour l'évaluation post-comptabilisation des immobilisations corporelles. Les coûts ultérieurs ne sont portés à l'actif que s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation iront à l'Organisation et si son coût peut être évalué de manière fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état de la performance financière de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
12. La CPS dispose du contrôle intégral de tous les actifs principaux, qui sont portés à l'actif au coût. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé dans l'état de la performance financière. La CPS a porté à l'actif, au coût, tous les actifs afférents aux projets dont elle conserve le contrôle effectif, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sont contrôlés par des tiers. Ils sont comptabilisés en charges lorsqu'ils seront encourus.
13. Les immobilisations corporelles comprennent les locaux occupés en vertu de droits d'usage et répondant aux critères de comptabilisation (voir la section « Droits d'usage » de la note d'orientation n° 33).
14. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée, sauf dans le cas de terrains, qui ne sont pas soumis à amortissement. Les éléments des immobilisations corporelles ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés séparément. Les actifs en construction ne sont pas soumis à amortissement tant qu'ils ne sont pas terminés et utilisables.

Les taux d'amortissement utilisés reposent sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|--|-----------|
| • Véhicules automobiles, matériel, mobilier et agencements | 5 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |
| • Bâtiments | 10-50 ans |
-

Les biens immobiliers de la CPS sont constitués de locaux administratifs et d'un parc immobilier à usage résidentiel. Les bâtiments du siège et le complexe résidentiel, qui représentent la majeure partie des biens immobiliers de la CPS, sont amortis individuellement. La durée d'utilité des éléments constitutifs des biens immobiliers est comprise entre 10 et 40 ans, comme indiqué ci-dessous :

Structures, relevés topographiques et honoraires des architectes	40 ans
Toitures, peintures, installations électriques, plomberie, climatisation, charpentes, etc.	20 ans
Voies et réseaux divers	40 ans
Agencement interne et externe	10 ans

15. Compte tenu du mode d'utilisation des immobilisations corporelles, aucune valeur résiduelle ne subsiste après amortissement intégral. Les gains ou pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dès lors que le produit de cette cession est différent de la valeur comptable. Ces gains ou pertes apparaissent dans l'état de la performance financière.

Crédit reporté

16. Les immobilisations acquises à des fins de transfert immédiat à des organisations/partenaires d'exécution ne sont pas portées à l'actif de la CPS et sont comptabilisées au poste « Crédit reporté ». L'amortissement de ces actifs afférents aux projets est compensé par un crédit reporté, les projets étant comptabilisés au moment de l'acquisition des actifs.

Immobilisations incorporelles

17. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur trois ans.
18. Les licences des logiciels dont l'Organisation a fait l'acquisition sont portées à l'actif sur la base du coût d'acquisition et de mise en exploitation. Les coûts directement liés à l'élaboration des logiciels destinés à un usage interne sont portés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.
19. L'amortissement est comptabilisé dans l'état de la performance financière en mode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, à des taux ramenant le coût ou la valeur de ces actifs à leur valeur résiduelle estimée.

Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie

20. Les immobilisations corporelles de la CPS font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice. Les tests de dépréciation sont menés par la CPS au titre de la procédure annuelle de vérification physique. Une dépréciation est constatée dans l'état de la performance financière lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, minorée des coûts de la vente, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.
21. Les dépréciations comptabilisées lors des périodes antérieures sont évaluées à la date de clôture des comptes afin de déterminer si la dépréciation a diminué ou n'existe plus. Une reprise sur dépréciation n'est possible que si la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été fixée, nette des amortissements, si aucune dépréciation n'avait été passée.

Classification des passifs financiers

22. Les passifs financiers sont constitués de dettes, de charges à payer et d'autres passifs et engagements à payer. La CPS a également contracté, en vue de l'acquisition de logements pour ses agents, des emprunts commerciaux.
23. Les dettes et les charges à payer résultant de l'acquisition de biens et de services sont d'abord évaluées à leur juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti lorsque lesdits biens et services sont fournis et acceptés par la CPS. En l'absence de facture à la date de clôture, les passifs font l'objet d'une estimation.
24. Les autres passifs financiers, emprunts inclus, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur minorée des coûts de transaction. Par la suite, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts payés ou à payer ainsi que les frais de services sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif à mesure qu'ils sont encourus.

Fonds projet non employés

25. Les fonds reçus d'avance correspondent aux contributions versées au titre de périodes ultérieures comme prévu par les accords conclus avec les bailleurs. Ils sont comptabilisés en tant que produits et affectés, au cours de la période indiquée, aux activités auxquelles ils étaient réservés. Les fonds projet inemployés correspondent aux fonds reçus des bailleurs qui seront comptabilisés en produits au titre des périodes ultérieures lorsque les conditions sont réunies ou que les produits sont acquis, c'est-à-dire, en règle générale, au moment de l'utilisation des fonds pour des activités liées aux projets.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

26. Les avantages à court terme désignent les montants payables dans les douze mois suivant la fin de l'année pendant laquelle les agents fournissent les services correspondants. Ces avantages comprennent les congés dans les foyers, les salaires et traitements, les absences rémunérées et les autres avantages non pécuniaires à court terme dont bénéficient les agents en poste. Une dépense est constatée dès lors qu'un membre du personnel fournit des services en échange de certains avantages. Un passif est comptabilisé dès lors qu'un avantage n'a pas été utilisé à la date de clôture des comptes. Ce passif correspond au montant versé ou à verser pour régler le passif. Compte tenu de la nature immédiate de ces éléments, les passifs ne sont pas actualisés en fonction de la valeur temps de l'argent et figurent parmi les passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

27. Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les montants (autres que les indemnités de fin de contrat) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
28. Ces avantages comprennent un régime de retraite (la Caisse de prévoyance de la CPS) et une indemnité de réinstallation. La Caisse de prévoyance de la CPS est un régime de prévoyance à cotisations définies.
29. S'agissant du régime de prévoyance à cotisations définies, l'obligation pour chaque exercice comptable est déterminée par les montants à payer pour l'exercice considéré. Par conséquent, aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense.
30. Les comptes de la Caisse de prévoyance sont vérifiés par des auditeurs externes indépendants et présentés chaque année à l'organe directeur de la CPS.
31. Les autres avantages à long terme correspondent aux prestations, totales ou partielles, qui ne sont pas à régler dans les douze mois suivant la fin de l'année au cours de laquelle les agents ont fourni les services correspondants. Ils comprennent la part non courante des droits à congé dans les foyers. Ces éléments sont comptabilisés en tant que passifs non courants et évalués à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés si les versements et l'impact de l'actualisation sont considérés comme significatifs.
32. Les indemnités de fin de contrat sont comptabilisées en charges uniquement lorsque la CPS est manifestement tenue, sans possibilité réelle de se rétracter, de mettre fin à l'emploi d'un agent avant la date normale de la fin de son contrat ou à lui verser des indemnités de fin de contrat ou une prime de départ à titre d'incitation à un départ volontaire. Les indemnités de fin de contrat sont généralement versées dans un délai de douze mois et sont comptabilisées à un montant égal aux sommes devant être payées. Si les indemnités de fin de contrat de travail sont versées dans un délai supérieur à 12 mois, elles font l'objet d'une actualisation.

Droits d'usage

33. Lorsque la CPS signe un accord en vue de l'obtention de droits d'usage sur des actifs dont elle ne détient pas le titre de propriété/la propriété, par exemple des terrains cédés à bail à titre gracieux, la transaction est une opération sans contrepartie directe. Dans ce cas, l'actif et le produit sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur de l'accord. L'actif n'est comptabilisé que s'il satisfait aux critères de comptabilisation des actifs. Il est évalué à la juste valeur de la ressource pour laquelle le droit d'usage a été acquis à la date d'acquisition ou de don. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du droit d'usage, si celle-ci est plus courte. Le produit est également comptabilisé à un montant égal à celui de l'actif, sauf si un passif est également comptabilisé.

Constataction des produits

Contributions

34. Les contributions statutaires sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits au début de chaque exercice, dans la mesure où elles constituent des obligations statutaires pour les États et Territoires membres.
35. Les contributions volontaires sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits à la date d'entrée en vigueur des accords de contribution ou à la date de réception des fonds, conformément aux règles financières de la CPS.
36. Les subventions et les fonds projet sont assortis de conditions imposées par les bailleurs et peuvent être globalisés ou fléchés. Les fonds globalisés correspondent aux subventions que la CPS est libre d'utiliser pour les activités relevant de son mandat. Les fonds fléchés sont versés à l'appui d'activités ou de projets spécifiques, définis d'un commun accord entre la CPS et les bailleurs.
37. Les ressources et fonds projet fléchés ne sont comptabilisés en produits qu'à partir du moment où les conditions imposées par les bailleurs sont remplies (Merci de vous référer à la note 25).
38. Les subventions et fonds projet globalisés sont comptabilisés dès réception de la confirmation de l'engagement.
39. Les autres produits et gains sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis.
40. La CPS facture une redevance administrative au titre de la gestion des projets afin de recouvrer une partie des frais généraux qu'elle encourt en sa qualité de maître d'œuvre des projets. Cette redevance est comptabilisée dans les produits pendant la période de mise en œuvre des projets. Dans la mesure où le résultat des services fournis peut être estimé de manière fiable, les produits liés à ces transactions sont comptabilisés en fonction de l'état d'achèvement desdites transactions à la date de clôture des comptes.

Constatation des charges

41. Les charges sont comptabilisées lorsque les biens/services sont fournis et acceptés par la CPS ou comme indiqué au point 42 ci-après.
42. Si la CPS est le principal maître d'œuvre/gestionnaire d'un projet et confie à des sous-réциpiendaires l'exécution, en son nom, d'activités précises liées à des projets, en vertu d'arrangements contractuels secondaires, les avances versées à ces organisations ne sont comptabilisées comme des charges qu'à la réception de pièces justificatives confirmant le caractère acceptable des dépenses, et uniquement après réception des biens/services y afférents, conformément aux instructions des bailleurs. En cas de mise en œuvre directe par la CPS, les charges sont comptabilisées lorsque les biens et services ont été reçus par l'Organisation.

Gestion du risque financier

43. L'Organisation est exposée à un certain nombre de risques financiers, à savoir : le risque de marché (comme le risque de change ou de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la CPS, qui est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers, vise à réduire au minimum les effets potentiellement défavorables sur la santé financière de l'Organisation.

Le CRGA définit les grands principes de gestion des risques, ainsi que les politiques portant sur des questions particulières.

Risque de change

44. L'Organisation est exposée au risque de change induit par les fluctuations des monnaies, et notamment du cours du dollar d'Australie, des États-Unis d'Amérique, des Fidji et de Nouvelle-Zélande. Ce risque est plus spécifiquement lié aux contributions reçues et aux transactions réalisées dans des monnaies étrangères, ainsi qu'aux actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères.

Pour maîtriser le risque de change, la CPS a ouvert des comptes bancaires en plusieurs monnaies afin de profiter de l'issue la plus favorable et de régler les engagements libellés en monnaies étrangères dans la monnaie utilisée par le bailleur pour verser des fonds.

Sur la base des montants notionnels, au 31 décembre, l'exposition de l'Organisation au risque de change était la suivante :

Monnaie	2018	2017
AUD	2 168 956	5 156 628
NZD	4 887 205	1 793 782
USD	2 558 217	5 125 618
FJD	4 327 492	3 478 303

Les taux de change suivants ont été appliqués durant l'exercice pour la conversion en euros :

TAUX EN FIN D'EXERCICE		
Monnaie	2018	2017
AUD	0,6155	0,6513
NZD	0,5865	0,5917
USD	0,8739	0,8335
FJD	0,4067	0,4053

Analyse de sensibilité

45. Les montants exprimés ci-dessous détaillent l'impact qu'aurait eu une variation de 10 %, à la hausse ou à la baisse, des différentes monnaies par rapport à l'euro au 31 décembre. La présente analyse part du principe d'une stabilité de toutes les autres variables, taux d'intérêt inclus.

	AUD		NZD		USD		FJD	
Bénéfice ou perte 2018	+	133 499	+	286 635	+	223 563	+	175 999
	-		-		-		-	
Bénéfice ou perte 2017	+	335 851	+	106 138	+	427 220	+	140 976
	-		-		-		-	

Risque de crédit

46. La direction a mis en place une politique en matière de crédit ; l'exposition au risque de crédit est évaluée en permanence. La CPS est exposée au risque de crédit par le biais de ses actifs financiers, essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres de créance et des produits à recevoir.

Pour les dépôts bancaires, créances incluses, seules les contreparties reconnues dont la santé financière est avérée peuvent être acceptées.

S'agissant des montants à recevoir, le risque de crédit est limité, puisque les contributions statutaires dues par les États et Territoires membres sont considérées comme des dettes souveraines. À la date de clôture, le risque de crédit était peu important.

Risque de liquidité

47. Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau de trésorerie suffisant et de disposer de ressources financières grâce à un montant d'espèces et des facilités de crédit appropriés.

Les passifs financiers de l'Organisation sont analysés ci-dessous ; ils sont regroupés en fonction de la durée restant jusqu'à l'échéance à la date de clôture des comptes.

Au 31 décembre 2018 :

Passifs financiers	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 035 462	-	-	-	4 035 462
Emprunts	358 000	685 764	1 057 946	1 638 866	3 740 576
Total	4 393 462	685 764	1 057 946	1 638 866	7 776 038

Risque de flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt

Actifs financiers

48. Les investissements de la CPS détenus jusqu'à leur échéance (actifs financiers) étant à taux fixe, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Passifs financiers

49. Les emprunts de la CPS (passifs financiers) sont à taux variable. L'Organisation a estimé que le taux d'intérêt à la date à laquelle les emprunts ont été contractés et le taux d'intérêt actuel ont peu changé et que, par conséquent, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.
50. Par ailleurs, la CPS ne porte ni passif ni actif financier à taux fixe à leur juste valeur au compte de résultat. Par conséquent, les éventuelles variations des taux d'intérêt à la date de clôture de l'exercice n'auraient aucun impact sur l'état de la performance financière. En outre, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, considéré comme raisonnablement proche de la juste valeur.

Réserves

Réserve générale

51. Le terme « réserve générale » désigne le fonds de réserve général établi au moyen de la dotation initiale de l'Organisation, auquel est imputé l'excédent ou le déficit opérationnel annuel.

Réserves particulières

52. Le terme « réserves particulières » désigne les fonds établis par le Directeur général à des fins particulières, avec l'approbation de l'organe directeur. Ils sont considérés comme affectés et, en principe, ne peuvent pas être utilisés pour une autre fin que la fin spécifiée. Ces réserves ont fait l'objet d'un retraitement, expliqué à la section Variations de l'actif net/situation nette.

Fonds spéciaux

53. Le terme « fonds spéciaux » désigne les fonds établis spécialement pour des entités qui s'autofinancent, à savoir le service de gestion immobilière et l'économat.

Engagements, provisions et actifs/passifs éventuels

Engagements

54. Les engagements correspondent aux charges et passifs à venir au titre de contrats conclus à la date de clôture des comptes, et auxquels la CPS peut difficilement se soustraire dans le cours normal de ses activités. Les engagements liés aux contrats de travail sont exclus. Les engagements comprennent :
- les engagements en capital, c'est-à-dire le montant cumulé des dépenses d'investissement ayant fait l'objet d'un contrat mais n'étant pas comptabilisées comme payées ou fournies à la clôture de l'exercice ;

- les contrats de fourniture de marchandises et de prestations de service devant, selon la CPS, être livrés ou fournis dans le cadre de ses activités ordinaires ;
- les autres engagements non résiliables.

Provisions

55. Une provision est comptabilisée lorsque la CPS fait face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) pouvant être évaluée de manière fiable, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les montants des provisions sont calculés en fonction de la valeur actuelle des charges jugées nécessaires pour éteindre l'obligation.

Actifs/passifs éventuels

56. Un actif éventuel est signalé lorsque l'entrée d'avantages économiques ou d'un potentiel de service est probable. Lorsqu'un actif éventuel devient quasi-certain et que son montant peut être évalué de manière fiable, l'actif et le produit correspondant sont portés aux comptes de l'exercice au cours duquel a eu lieu le changement.
57. Tout passif éventuel est signalé sauf si la possibilité qu'il se concrétise est faible. Si la concrétisation du passif est probable, une provision est portée aux comptes de l'exercice au cours duquel la probabilité s'est inversée.

Impôt sur les sociétés

58. La CPS étant une organisation internationale à but non lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Compensation entre produits et charges

59. Les produits et charges ne sont pas compensés, sauf si une norme comptable l'exige ou l'autorise. En règle générale, cela se produit lorsque des gains et des pertes découlent de transactions similaires.

Compensation entre actifs et passifs

60. Les actifs et les passifs sont compensés et le montant net n'est présenté à l'état de la situation financière que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et le passif simultanément.

Note 5

Information sectorielle

1. La CPS segmente ses sources de financement par secteur, en fonction de ses obligations envers les bailleurs ou les États et Territoires membres. Cette segmentation permet par ailleurs à l'Organisation de se fixer des objectifs et de prendre des décisions quant à l'affectation future des ressources en faveur des domaines d'action prioritaires.

Fonds ordinaires

2. Les fonds ordinaires sont principalement constitués des contributions statutaires dont doit s'acquitter chaque État et Territoire membre. Ces fonds font l'objet d'un suivi distinct, et la CPS est libre de les utiliser comme elle l'entend. Ils comprennent aussi des contributions volontaires et des produits divers, notamment les produits des intérêts. Les états financiers annuels sont le seul document que la CPS est tenue d'établir à l'intention des membres pour rendre compte de l'utilisation des fonds statutaires.

Fonds projet

3. Les fonds projet correspondent aux financements que les organismes bailleurs et les États et Territoires membres versent à la CPS en sus de leurs contributions statutaires, en faveur de projets et d'objectifs précis. La CPS n'est pas libre d'utiliser ces fonds comme elle l'entend. L'utilisation qui en est faite et les rapports financiers y afférents doivent satisfaire aux instructions reçues des bailleurs. L'Organisation prélève une redevance administrative comptabilisée en tant que recouvrement des coûts au fur et à mesure de la dépense desdits fonds.

Fonds spéciaux

4. Les fonds spéciaux regroupent les montants générés en interne au titre des activités du service de gestion immobilière et de l'économet. L'économet est un commerce vendant uniquement au personnel des articles divers et des produits hors taxes. Le service de gestion immobilière gère les logements du parc immobilier de la CPS occupés par des agents de l'Organisation. Cette dernière prend à sa charge 75 % du montant estimé des loyers sur le marché, et les agents, les 25 % restants. L'utilisation que la CPS fait des excédents générés au titre de ces transactions n'est soumise à aucune restriction.

Note 6

INFORMATION SECTORIELLE : ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)							
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2017
	Fonds ordinaires	Fonds ordinaires	Fonds projet	Fonds projet	Fonds spéciaux	Fonds spéciaux	Total
Produits							
Contributions des pays membres	17 081 200	17 250 400	41 314 878	48 536 877	-	-	65 787 277
Contributions des non-membres	-	-	23 412 287	12 930 096	-	-	12 930 096
Produits nets – service gestion immobilière	-	-	-	-	340 092	490 579	490 579
Produits nets – économat	-	-	-	-	9 217	(35 107)	(35 107)
Autres (intérêts inclus)	665 249	518 075	-	-	-	665 249	518 075
Total produits	17 746 449	17 768 475	64 727 165	61 466 973	349 309	455 472	79 690 920
Charges							
Bureau du Directeur général	3 769 347	3 143 148	417 577	623 510	-	-	3 766 658
Opérations et gestion	260 204	7 156 066	682 315	1 086 096	-	-	8 242 162
Total – administration	4 029 551	10 299 214	1 099 892	1 709 606	-	-	12 008 820
Géosciences, services maritimes et énergie	2 680 859	1 636 755	25 241 879	22 223 675	-	-	23 860 430
Évaluation et qualité de l'enseignement	468 245	208 515	3 487 147	1 662 544	-	-	1 871 059
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	2 213 013	1 855 294	10 851 749	10 092 985	-	-	11 948 279
Ressources terrestres	1 311 276	1 012 686	8 130 630	9 111 973	-	-	10 124 659
Santé publique	1 204 087	429 777	2 736 743	4 203 702	-	-	4 633 479
Développement social	704 371	592 889	4 390 314	3 180 715	-	-	3 773 604
Durabilité environnementale et changement climatique	167 059	138 277	6 678 981	6 362 496	-	-	6 500 773
Statistique pour le développement	990 339	793 389	2 109 830	2 919 277	-	-	3 712 666
Total – programmes	9 739 249	6 667 582	63 627 273	59 757 367	-	-	66 424 949
Total charges	13 768 800	16 966 796	64 727 165	61 466 973	-	-	78 433 769
Excédent net pour l'exercice	3 977 649	801 679	-	-	349 309	455 472	1 257 151

Note 7

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en EUR)

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	26 722 650	48 957 096
Petite caisse	15 196	24 430
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	26 737 846	48 981 526
b) Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance		
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	36 228 000	11 694 912
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	36 228 000	11 694 912
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	62 965 846	60 676 438

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance par monnaie

	31/12/2018	31/12/2017
Dollar australien	1 335 070	3 358 316
Franc Pacifique (CFP)	4 487 975	8 947 961
Euro	49 898 514	40 549 848
Dollar fidjien	1 760 139	1 409 889
Livre sterling	60 831	564 031
Dollar néo-zélandais	2 866 541	1 061 437
Tala (Samoa)	14 920	17 644
Dollar des Îles Salomon	44 260	257 655
Pa'anga (Tonga)	28 274	37 527
Dollar des États-Unis	2 235 539	4 271 978
Vatu (Vanuatu)	233 783	200 152
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	62 965 846	60 676 438

Note 8

Contributions statutaires – versements à recevoir et anticipés (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Contributions statutaires à recevoir	1 854 507	2 004 753
Provision pour dépréciation	(589 000)	(703 800)
Total contributions statutaires – actif	1 265 507	1 300 953
Contributions statutaires – versements anticipés	(1 717 900)	
Total contributions statutaires – passif	(1 717 900)	
1 an	1 185 473	1 381 378
2 à 4 ans	218 156	298 375
Plus de 4 ans	450 878	325 000
Provision pour dépréciation	(589 000)	(703 800)
Contributions statutaires à recevoir	1 265 507	1 300 953

Note 9

Autres créances et prépaiements (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Économat	31 725	44 096
Créances envers des tiers (dépôts)	70 765	71 226
Personnel	80 501	97 119
Autres débiteurs	461 174	210 795
Total autres créances	644 165	423 236

Note 10

Immobilisations corporelles

1. La CPS distingue deux catégories d'immobilisations corporelles : les actifs principaux et les actifs afférents aux projets. Les actifs principaux comprennent les actifs acquis et enregistrés par le service de gestion immobilière, les résultats qui s'y rapportent étant classés dans les fonds spéciaux. Le classement d'actifs dans cette catégorie dépend principalement de la source de financement ayant servi à leur acquisition. Lorsque des fonds sont fournis en vue de travaux de rénovation, la catégorie préexistante de l'actif faisant l'objet de ces travaux est prise en considération à titre secondaire.
2. Au 31 décembre 2018, la CPS n'enregistrait aucune dépréciation sur ses immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN EUR)										
Descriptif de fonctions	Terrains	Bâtiments	Total Foncier	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules automobiles	Construction en cours	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2017	6 392 274	29 421 298	35 813 572	3 375 503	3 912 728	335 518	87 859	1 526 365	49 205	45 100 750
Acquisitions - note 10 a)	-	2 181	2 181	104 434	42 076	7 312	-	82 785	345 526	584 314
Cessions	-	-	-	-	(8 673)	-	-	(101 492)	-	(110 165)
Transferts	-	220 436	220 436	31 164	-	2 294	-	-	(253 894)	-
Au 31 décembre 2018	6 392 274	29 643 915	36 036 189	3 511 101	3 946 131	345 124	87 859	1 507 658	140 837	45 574 899
Amortissements cumulés										
Au 31 décembre 2017	-	(16 165 033)	(16 165 033)	(3 048 332)	(3 745 847)	(332 907)	(87 859)	(1 341 450)	-	(24 721 428)
Amortissements - note 10 b)	-	(596 439)	(596 439)	(163 413)	(100 038)	(1 462)	-	(93 756)	-	(955 108)
Amortissements sur cessions	-	-	-	-	8 673	-	-	101 492	-	110 165
Au 31 décembre 2018	-	(16 761 472)	(16 761 472)	(3 211 745)	(3 837 212)	(334 369)	(87 859)	(1 333 714)	-	(25 566 371)
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2018	6 392 274	12 882 443	19 274 717	299 356	108 919	10 755	-	173 944	140 837	20 008 528
Soit :										
Fonds ordinaires	6 392 274	10 945 600	17 337 874	149 821	92 263	10 755	-	68 643	133 090	17 792 446
Fonds projet	-	1 936 843	1 936 843	149 535	16 656	-	-	105 301	7 747	2 216 082
Au 31 décembre 2018	6 392 274	12 882 443	19 274 717	299 356	108 919	10 755	-	173 944	140 837	20 008 528
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2017	6 392 274	13 256 265	19 648 539	327 171	166 881	2 611	-	184 915	49 205	20 379 322

a) Acquisitions	31/12/2018	31/12/2017
Fonds ordinaires	400 785	834 394
Fonds projet	138 882	1 308 115
Fonds spéciaux (gestion immobilière)	298 541	641 062
Transferts – fonds projet	(253 894)	(1 541 709)
	584 314	1 241 862
b) Amortissements	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations corporelles – fonds ordinaires	358 584	366 160
Immobilisations corporelles – fonds projet	298 959	493 871
Immobilisations incorporelles – fonds ordinaires	-	-
Immobilisations incorporelles – fonds projet	9 482	12 249
Fonds ordinaires et fonds projet	667 025	872 280
Moins compensation du crédit reporté	(308 441)	(506 120)
Amortissements nets – fonds ordinaires et fonds projet	358 584	366 160
Fonds spéciaux (gestion immobilière) - note 17	297 565	283 150
Total amortissements	964 590	1 155 430
Soit :		
Immobilisations corporelles	955 108	1 143 181
Immobilisations incorporelles	9 482	12 249
	964 590	1 155 430

Note 11

Immobilisations incorporelles (en EUR)

	Coût	Amortissements	Total
Au 31 décembre 2017	380 052	(360 501)	19 551
Acquisitions	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	(9 482)	(9 482)
Au 31 décembre 2018	380 052	(369 983)	10 069
Soit :	31/12/2018	31/12/2017	
Fonds ordinaires	-	-	
Fonds projet	10 069	19 551	
	10 069	19 551	

1. Au 31 décembre 2018, la CPS n'enregistrait aucune dépréciation sur ses immobilisations incorporelles.

Note 12

Comptes fournisseurs et comptes de régularisation (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	3 302 696	4 441 615
Projet et autres créditeurs	732 766	743 961
Fonds programme non dépensés DFAT – EDD 2014-2017	-	714 800
Total comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 035 462	5 900 376

Note 13

Provisions (en EUR)

1. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les indemnités de réinstallation et la prise en charge des frais de rapatriement de l'agent, des membres de sa famille et de ses effets personnels dans son pays natal. Ces avantages sont prévus dans les Statuts du personnel. La provision pour les congés dans les foyers des expatriés est calculée sur trois ans et s'appuie sur une estimation de la taille moyenne des familles et des prix des billets d'avion.
2. L'indemnité de réinstallation est fixe, tandis que le montant des frais de rapatriement est calculé en fonction des coûts estimés. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué.
3. La CPS a mis en place un régime de prévoyance à cotisations définies par le biais de la Caisse de prévoyance. Les agents et la CPS ont la possibilité d'y cotiser à parts égales, en versant le même pourcentage du salaire de base. Les avoirs de la Caisse de prévoyance sont investis dans des placements à terme à faible risque. Les sommes investies et les produits d'intérêts sont reversés aux agents sous forme d'avantage postérieur à l'emploi. La CPS n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la Caisse n'a pas assez d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice considéré ou les exercices antérieurs. Les cotisations à ce régime de retraite sont portées au compte de résultat de l'exercice concerné. La CPS n'a plus d'obligation de paiement une fois que les cotisations ont été versées. Le régime de prévoyance à cotisations définies est régi par le Règlement de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique.
4. La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets s'applique à des projets financés par les bailleurs qui font l'objet d'un contentieux financier.

	Provisions agents	Dépenses non éligibles liées aux projets	Projets autres	Total
Solde de clôture au 31/12/17	4 982 274	7 495 316	79 079	12 556 669
Acquisitions	3 579 831	-	-	3 579 831
Reprises – utilisées	(2 650 227)	(23 717)	(13 134)	(2 687 078)
Solde de clôture au 31/12/18	5 911 878	7 471 599	65 945	13 449 422

	31/12/2018	31/12/2017
Courants	12 645 822	11 041 294
Non courants	803 600	1 515 375
	13 449 422	12 556 669

Note 14

Emprunts (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	4 090 578	4 430 100
Moins remboursement du capital de l'emprunt	(350 002)	(339 522)
Total emprunts	3 740 576	4 090 578
Courants	358 000	398 476
Non courants	3 382 576	3 692 102
	3 740 576	4 090 578

La CPS a contracté cinq emprunts à terme garantis auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI), deux emprunts à terme non garantis auprès de la Banque de Nouvelle Calédonie (BNC) et un emprunt à terme non garanti auprès de la Caisse de prévoyance de l'Organisation. Tous ces emprunts sont liés à des placements immobiliers.

Emprunts à terme garantis de la BCI

1. Le capital du premier emprunt (n° 21301149) s'établit à 482 478 euros, dont 320 735 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 166 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,17 % par an. L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R LOT 2+F4 DOMAINE ANSE VATA.
2. Le capital du deuxième emprunt (n° 21305032) s'établit à 527 940 euros, dont 367 668 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 389 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en novembre 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,88 % par an. L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 673 1R TRUBERT N'GEA.
3. Le capital du troisième emprunt (n° 21305033) s'établit à 620 120 euros, dont 438 301 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 979 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en janvier 2029. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,88 % par an. L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 379 53R REVERCE TUBAND.
4. Le capital du quatrième emprunt (n° 21301173) s'établit à 553 080 euros, dont 367 669 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 630 euros par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,17 % par an. L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R IMM BATI LT337 DOMAINE TUBAND.
5. Le capital du cinquième emprunt (n° 21403173) s'établit à 796 100 euros, dont 655 748 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 4 219 euros par mois pendant une période de vingt ans se terminant en août 2034. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,50 % par an. L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 224 DOMAINE TUBAND.

Emprunts à terme non garantis de la BNC

1. Le capital du premier emprunt (n° 0026117 01) s'établit à 1 592 200 euros, dont 873 292 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 9 411 euros par mois pendant une période de dix-sept ans et neuf mois se terminant en juin 2027. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,24 % par an.
2. Le capital du deuxième emprunt (n° 0028680 01) s'établit à 1 089 400 euros, dont 659 151 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 5 412 euros par mois pendant une période de dix-neuf ans et onze mois se terminant en février 2030. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,33 % par an.
3. Les emprunts susmentionnés sont des dispositifs à terme non garantis.

Emprunts à terme non garantis de la Caisse de prévoyance

Le montant du capital de cet emprunt s'établit à 407 268 euros, dont 57 993 euros restant dus au 31 décembre 2018. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 2 842 euros par mois pendant une période de quatorze ans et onze mois se terminant en septembre 2020. Le taux d'intérêt fixe a été fixé à 3,15 % par an.

Note 15

Crédit reporté – immobilisations corporelles (en EUR)

Descriptif de fonctions	Bâtiments	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules automobiles	Immobilisations incorporelles	Construction en cours	Autres	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2017	2 122 549	1 449 361	872 500	126 000	37 135	604 449	67 713	-	-	5 279 707
Acquisitions	-	30 151	-	-	-	53 918	-	29 231	-	113 300
Transferts	29 231	-	-	-	-	-	-	(29 231)	-	-
Cessions	-	-	(4 964)	-	-	(77 264)	-	-	-	(82 228)
Au 31 décembre 2018	2 151 780	1 479 512	867 536	126 000	37 135	581 103	67 713	-	-	5 310 779
Amortissements cumulés										
Note 15	(122 281)	(1 210 768)	(831 236)	(126 000)	(37 135)	(490 580)	(48 159)	-	-	(2 866 159)
Amortissements	(92 656)	(119 209)	(24 608)	-	-	(62 486)	(9 482)	-	-	(308 441)
Amortissements sur cessions	-	-	4 964	-	-	77 264	-	-	-	82 228
Au 31 décembre 2018	(214 937)	(1 329 977)	(850 880)	(126 000)	(37 135)	(475 802)	(57 641)	-	-	(3 092 372)
Valeur après amortissement au 31 décembre 2018	1 936 843	149 535	16 656	-	-	105 301	10 072	-	-	2 218 407
Valeur après amortissement au 31 décembre 2017	2 000 268	238 593	41 264	-	-	113 869	19 554	-	-	2 413 547
31/12/2018 31/12/2017										
Courants	257 305	506 735								
Non courants	1 961 102	1 906 812								
Total	2 218 407	2 413 547								

Note 16

Fonds projet

SYNTHÈSE DES SOMMES DÉTENUES POUR/(DUES PAR) LES BAILLEURS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Sommes détenues pour le compte des bailleurs	44 241 108	45 507 243
Autres passifs projet	1 058 884	822 811
Total fonds et passifs projet détenus pour le compte des bailleurs	45 299 992	46 330 054
Sommes dues par les bailleurs	(6 757 090)	(3 349 790)
Total des sommes dues par les bailleurs	(6 757 090)	(3 349 790)
Montant net des fonds détenus pour le compte des bailleurs	38 542 902	42 980 264

Note 17

Fonds spéciaux (en EUR)

	Logements	Économat	Total
Solde au 01/01/2017	7 318 494	84 478	7 402 972
Produits	1 683 966	504 620	2 188 586
Charges	(1 193 387)	(539 727)	(1 733 114)
Excédent/(déficit) opérationnel	490 579	(35 107)	455 472
Solde au 31/12/2017	7 809 073	49 371	7 858 444
Produits	1 574 801	545 666	2 120 467
Charges	(1 234 709)	(536 449)	(1 771 158)
Excédent/(déficit) opérationnel	340 092	9 217	349 309
Solde au 31/12/2018	8 149 165	58 588	8 207 753

L'excédent/(déficit) opérationnel est ventilé comme suit :

	Logements	Économat	Total
Revenus locatifs	1 559 538	-	1 559 538
Ventes de l'économat	-	545 666	545 666
Autres produits	15 263	-	15 263
Coûts de personnel	(243 771)	(104 419)	(348 190)
Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	(614 851)	(432 030)	(1 046 881)
Amortissements	(297 565)	-	(297 565)
Charges financières	(78 522)	-	(78 522)
	340 092	9 217	349 309

Note 18

Contributions volontaires des pays membres (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Australie	6 811 300	7 039 200
France	305 000	305 000
Total	7 116 300	7 344 200

Note 19

Contributions statutaires et subventions des pays hôtes

	31/12/2018	31/12/2017
Samoa américaines	52 794	52 794
Australie	2 681 600	2 681 600
Îles Cook	43 576	43 576
États fédérés de Micronésie	220 374	220 374
Fidji	162 237	162 237
France	2 095 000	2 095 000
Polynésie française	108 940	108 940
Guam	57 822	57 822
Kiribati	58 073	58 073
Îles Marshall	43 576	43 576
Nauru	46 174	46 174
Nouvelle-Calédonie	511 180	511 180
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900
Niue	35 196	35 196
Îles Mariannes du Nord	52 794	52 794
Palau	43 576	43 576
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 680	301 680
Pitcairn	35 196	35 196
Samoa	72 571	72 571
Îles Salomon	114 471	114 471
Tokelau	46 174	46 174
Tonga	63 353	63 353
Tuvalu	46 174	46 174
États-Unis d'Amérique	1 188 003	1 188 003
Vanuatu	131 271	72 571
Wallis et Futuna	35 195	35 195
Total	9 964 900	9 906 200

Note 20

Produits des intérêts (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur dépôts à terme	468 235	308 207
Intérêts sur prêts automobiles	8 431	5 295
Total	476 666	313 502

Note 21

Coûts de personnel (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Salaires	19 839 536	19 614 655
Personnel temporaire/intérimaire	156 373	158 517
Congés	2 858 064	2 133 308
Primes et versements spéciaux	104 835	131 916
Indemnités	2 423 462	2 660 481
Logements	2 889 434	2 912 112
Heures supplémentaires	84 628	140 686
Assurance maladie	1 589 279	1 733 216
Caisse de prévoyance	1 683 594	1 642 873
Autres	114 405	71 087
Total	31 743 610	31 198 851

Note 22

Dépenses de fonctionnement et autres dépenses (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Location externe	142 123	221 750
Consommables	2 891 418	2 983 560
Consommables informatiques	465 885	579 606
Services collectifs	440 806	523 901
Fret et livraisons	201 277	272 545
Provisions – dépenses (fonds projet)	(23 717)	3 539 494
Provisions – contributions statutaires	220 400	220 400
Provisions – autres	(13 134)	60 912
Réparation et maintenance	804 898	941 408
Publications et matériel de production	705 934	717 643
Frais d'audit	135 261	151 631
Sécurité	151 761	122 954
Autres	283 419	164 777
Total	6 406 331	10 500 581

Note 23

Comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget

1. Les revenus sont similaires à ceux prévus par le budget car le taux effectif d'exécution des projets s'est avéré conforme aux prévisions pour 2018.
2. La baisse des dépenses de la Direction opérations et gestion par rapport au budget prévu tient principalement à l'augmentation du taux d'exécution des projets, les redevances administratives perçues ayant dépassé le budget, ce qui s'est traduit par une progression du taux de recouvrement de la Division. La maîtrise des dépenses a également permis à la Division d'enregistrer des frais inférieurs au budget. Les autres économies ont été dégagées grâce au processus de priorisation engagé à l'échelle de la CPS.

Note 24

Informations relatives aux parties liées à la CPS

1. Les parties liées à la CPS sont les suivantes :
 - i) la Caisse de prévoyance de la CPS, et
 - ii) les principaux membres de la direction.

Caisse de prévoyance de la CPS

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt CPS	57 993	89 726

b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Remboursement d'emprunt	31 733	30 708
Cotisations retraite	1 949 059	2 028 306

Principaux membres de la direction

Les principaux membres de la direction sont les personnes chargées et responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité. Au cours de l'exercice, les responsables suivants ont été désignés comme faisant partie des principaux membres de la direction : le Directeur général, les Directeurs généraux adjoints (Suva et Nouméa), le Directeur par intérim de la Cellule stratégie, programmation et amélioration continue, le Directeur de la Cellule communication et information du public, le Directeur des finances, le Directeur des services d'information, les Directeurs des antennes régionales (Mélanésie et Micronésie), le Directeur du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, le Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, le Directeur de la Division géosciences, services maritimes et énergie, le Directeur de la Division ressources terrestres, le Directeur de la Division santé publique, le Directeur du Département développement social, le Directeur de la Division statistique pour le développement et le Directeur du Programme durabilité environnementale et changement climatique.

La rémunération totale des principaux membres de la direction se compose d'avantages à court terme uniquement¹. Elle est détaillée ci-dessous (en EUR) :

	31/12/2018	31/12/2017
Avantages du personnel	2 548 165 EUR	2 529 750 EUR

Note 25

Nombre d'agents

À la fin de l'exercice, la CPS comptait, en moyenne, 536 agents, contre 576 en 2017.

Note 26

Engagements et actifs/passifs éventuels

Actifs éventuels

1. Comme cela était déjà le cas à fin 2017, la CPS n'avait pas d'actif éventuel au 31 décembre 2018.

Passifs éventuels

2. Comme cela était déjà le cas à fin 2017, la CPS n'avait pas de passif éventuel au 31 décembre 2018.

Engagements en dépenses d'investissement

3. Comme cela était déjà le cas à fin 2017, aucune dépense d'investissement n'était approuvée ou engagée au 31 décembre 2018.

Note 27

Événements ultérieurs à la clôture du bilan

Aucun élément ou événement ayant affecté ou étant susceptible d'affecter de manière significative l'activité ou la situation de la CPS n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

¹ Merci de vous référer à la note 4, point 26, pour la définition des avantages à court terme du personnel.



Avertissement

Les données financières supplémentaires présentées de la page 31 à la page 40 sont issues des comptes et registres de la CPS n'ayant pas fait l'objet de la procédure d'audit utilisée pour notre audit de l'exercice clos au 31 décembre 2018. Il convient donc de noter que notre audit n'a pas porté sur la totalité des données financières supplémentaires. Par conséquent, nous n'avons pas exprimé notre opinion sur ces données financières, dont nous ne garantissons ni la précision, ni la fiabilité.

Conformément à la politique de notre société, nous recommandons que ni la société, ni ses membres ou salariés n'assument les responsabilités vis-à-vis de tiers en lien avec ces données, erreurs et omissions incluses, et découlant de négligence ou d'une autre cause.

30 avril 2019

Suva, Fidji

KPMG

Experts-comptables

Annexe A

Détail des mouvements de fonds projet (du 01/01/2018 au 31/12/2018) – par bailleur, en EUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)										
HPRZ03X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2012	AusAID-Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	4 971 741	8 798 638	13 770 379	11 176 296	2 594 084	3 066 904	(472 820)
BASA01X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement		Bourses – DFAT	84 649	0	84 649	0	84 649	84 649	0
LTBT02X	Commerce et industries agroalimentaires	01/07/2017	Projet sur l'accès aux marchés des produits horticoles et agricoles du Pacifique (PHAMA)	85 084	0	85 084	53 812	31 271	31 271	0
ODSA02X	Bureaux décentralisés	17/10/2014	Ministère des Affaires foncières – Assistance technique – Îles Salomon (enquêtes sur les ménages)	142 475	1	142 476	147 425	(4 949)	0	(4 949)
HPRZ25X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2017	Projet Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne – DFAT	168 409	317 741	486 150	330 667	155 483	155 483	0
GWGA02X	Département eau et assainissement	01/01/2014	AusAID/CPS – Programme MCCA – Fidji, Tokelau et Tonga	194 544	1 253 586	1 448 130	1 249 439	198 691	198 691	0
GOMC24X	Département îles et océan	23/02/2017	Projet de démonstration concernant la prévision des inondations côtières	197 921	0	197 921	194 176	3 745	3 745	0
GOIP03X	Département îles et océan	01/01/2018	PPSLP-AusAID – Activités – Extension du plateau continental – Programme de renforcement des liens avec le secteur public océanien	231 481	(203 233)	28 248	29 075	(828)	0	(828)
GOSL01X	Département îles et océan	01/07/2012	Programme de soutien climat et océans – Pacifique	266 171	0	266 171	113 704	152 467	152 467	0
GOSL02X	Département îles et océan	01/07/2018	Programme océanien de soutien climat et océans PIC-II	314 450	719 348	1 033 798	788 363	245 434	245 434	0
HHZD14X	Développement humain	01/01/2013	Projet Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les pays insulaires océaniques	0	204 122	204 122	307 393	(103 271)	0	(103 271)
BACA05X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	08/06/2017	Projet Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les pays insulaires océaniques	458 150	143 028	601 177	503 556	97 621	97 621	0
SDDA51X	Statistique pour le développement	09/06/2017	Évaluation et qualité de l'enseignement dans le Pacifique	486 847	956 907	1 443 755	1 424 636	19 119	19 119	0
HHYM19X	Développement humain	23/11/2015	DFAT – Soutien technique bilatéral au service national de la statistique des Îles Salomon	528 322	0	528 322	158 830	369 492	369 492	0
LFGR21X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	10/05/2017	DFAT – Programme Youth@Work – Provinces Malaita et Ouest – phase 2	584 995	5 749	590 744	375 281	215 462	215 462	0
FCMG03X	Programme pêche côtière	15/05/2017	DFAT – Faire du CePaCT un domaine d'excellence de la CPS	58 473	95 867	154 340	153 415	925	925	0
GROD03X	Département réduction des risques de catastrophe	30/09/2017	DFAT – Projet de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique	235 813	142 364	378 177	167 533	210 644	210 644	0
HPRZ23X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/2017	Projet PIEMA DFAT-ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce	417 692	10	417 703	286 349	131 354	131 354	0
EEEZ01X	Département énergie	26/04/2012	DFAT – Projet d'accès à la justice dans les Îles Salomon	94 585	98 912	193 497	161 556	31 941	31 941	0
MULT	Plusieurs divisions	2015	Programme océanien d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS)	429 729	3 120	432 849	235 800	197 049	197 049	0
PDA006P	Division santé publique	2018	DFAT – Financement des programmes 2015-2017	0	2 115 240	2 115 240	1 837 693	277 547	277 547	0
			DFAT – Financement des programmes 2018-2020	(8 048)	1 249 956	1 241 908	1 553 095	(311 187)	0	(311 187)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
GRRR15X	Département réduction des risques de catastrophe	01/03/2017	DFAT PacSAFE	0	31 404	31 404	5 751	25 653	25 653	0
LTF111X	Commerce et industries agroalimentaires	24/08/2018	DFAT – POETCOM Projet pour la prospérité des femmes productrices et transformatrices	0	575 894	575 894	41 523	534 371	534 371	0
LTPH14X	Commerce et industries agroalimentaires	12/06/2018	Faire face aux menaces émergentes en matière d'organismes nuisibles et de maladies	0	128 490	128 490	181 075	(52 585)	0	(52 585)
SDDA52X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	22/12/2017	DFAT – SDD Stratégie régionale de développement de la statistique	0	960 133	960 133	876 147	83 986	83 986	0
Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)										
GWPM06X	Département eau et assainissement	19/10/2017	31/12/2019 MFAT – Améliorer l'accès au financement climatique en Océanie	5 761 386	10 881 021	16 642 407	7 853 994	8 788 412	8 788 412	0
FCFP82X	Programme pêche côtière	30/06/2014	31/03/2019 Programme d'aide néo-zélandais – Programme de pêche côtière durable à Kiribati	87 378	0	87 378	0	87 378	87 378	0
GOMC21X	Département îles et océan	01/04/2015	30/03/2020 Programme régional d'assistance hydrographique – Initiative régionale sur la navigation en Océanie	121 636	0	121 636	104 616	17 020	17 020	0
BAAA02X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/04/2015	28/02/2018 Programme régional d'assistance hydrographique – Initiative régionale sur la navigation en Océanie	127 386	0	127 386	126 879	506	506	0
GWPM05X	Département eau et assainissement	01/01/2015	01/01/2020 Programme d'aide néo-zélandais – Sécurité hydrique dans certains États et Territoires océaniques	498 307	1 174 287	1 672 594	1 559 989	112 605	112 605	0
FCCA05X	Programme pêche côtière	01/07/2016	30/06/2021 MFAT – Aquaculture – sécurité alimentaire et croissance économique	529 845	752 530	1 282 375	695 923	586 452	586 452	0
FOF557X	Programme pêche hauturière	Juin 2017	Mai 2022 MFAT – Évaluation des stratégies de gestion océaniques	662 742	670 107	1 332 849	771 075	561 774	561 774	0
FCMG01X	Programme pêche côtière	20/06/2016	30/06/2021 MFAT – Améliorer la gestion halieutique au profit de la sécurité alimentaire et de la pérennisation des moyens de subsistance des populations océaniques	1 080 204	0	1 080 204	312 973	767 231	767 231	0
ETMT19X	MFAT - Programme océanien de sécurité des transports maritimes intérieurs	12/10/2018	30/11/2021 MFAT - Programme océanien de sécurité des transports maritimes intérieurs	1 264 481	911 612	2 176 093	786 258	1 389 835	1 389 835	0
MULT	Plusieurs divisions	2017	2019 MFAT – Fonds programmes 2017-2019	0	666 046	666 046	58 285	607 760	607 760	0
LTPH15X	Commerce et industries agroalimentaires	28/06/2018	31/12/2019 MFAT – Faire face à la menace que constitue le rhinocéros du cocotier aux îles Salomon	1 389 406	4 857 526	6 246 932	2 991 722	3 255 210	3 255 210	0
PPAA84X	Programme politiques, planification et réglementation	01/03/2018	31/12/2020 MFAT – Action plurisectorielle de lutte contre les MNT en Océanie	0	291 720	291 720	118 680	173 040	173 040	0
DEEA40X	Stratégie, performance et amélioration continue	01/03/2018	01/07/2023 NZ – Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique	0	895 616	895 616	327 561	568 055	568 055	0
FOF570X	Programme pêche hauturière	03/10/2018	28/02/2022 MFAT – FFA Documentation des captures et dispositif de conformité	0	87 800	87 800	31	87 769	87 769	0
Union européenne (UE)										
DPPA01X	Durabilité environnementale et changement climatique	25/03/2013	28/06/2018 Projet INTEGRE	17 450 436	19 385 313	36 835 749	22 491 986	14 343 763	18 938 548	(4 594 785)
GOGM01X	Département îles et océan	03/03/2010	31/12/2016 Projet Ressources minérales des grands fonds marins	(474 239)	2 784 604	2 310 365	2 310 365	0	0	0
				(468 932)	0	(468 932)	5 364	(474 296)	0	(474 296)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes	
									détenues pour le compte des bailleurs	dues par les bailleurs
GWPM01X	Département eau et assainissement	12/12/2013	12/12/2018	Amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Kiritimati	(427 501)	8	(427 493)	946 665	(1 374 158)	0 (1 374 158)
FDA032X	Bureau des Directeurs	17/04/2010	03/09/2015	Projet SciCOFish – 4 ^e année – composantes côtière et hauturière	(218 495)	0	(218 495)	0	(218 495)	0 (218 495)
FDA034X	Bureau des Directeurs	17/04/2010	03/09/2015	Projet SciCOFish – 5 ^e année – composantes côtière et hauturière	(49 645)	0	(49 645)	0	(49 645)	0 (49 645)
LTA01X	Commerce et industries agroalimentaires	01/06/2011	01/03/2017	IAC – Accroissement du commerce de produits agricoles	21 588	34 742	56 330	19 891	36 438	36 438 0
LRLM07X	Gestion durable des ressources terrestres	01/01/2015	31/12/2018	Commerce équitable – Renforcement des capacités et services de conseils	175 011	578 258	753 269	697 819	55 449	55 449 0
LFGR10X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	30/12/2010	31/12/2016	Projet d'adaptation des cultures multipliées par clonage au changement climatique	176 824	0	176 824	0	176 824	176 824 0
EERZ04X	Département énergie	10/05/2015	10/10/2015	Énergies renouvelables (Projet North-REP) – Général	180 485	0	180 485	(30 913)	211 398	211 398 0
LRLM04X	Gestion durable des ressources terrestres	12/06/2012	11/06/2018	Amélioration des services essentiels au profit de l'agriculture – commerce équitable	192 406	4 527	196 933	486 961	(290 029)	0 (290 029)
EEBZ01X	Département énergie	01/08/2014	30/06/2020	EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels)	328 723	(319 831)	8 892	456 398	(447 505)	0 (447 505)
EEBZ02X	Département énergie	01/08/2014	30/06/2020	USP – EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels)	0	759 830	759 830	786 647	(26 818)	0 (26 818)
ETLT01X	Département transports	16/10/2013	30/06/2018	UE – Programme Microprojets Fidji – Lautoka	499 520	0	499 520	499 520	499 520	0
GWRM10X	Département eau et assainissement	04/11/2014	04/11/2019	UE/CPS – Projet KIRIWATSAN dans les îles périphériques – Phase II	578 065	0	578 065	1 156 937	(578 872)	0 (578 872)
LRF14X	Gestion durable des ressources terrestres	11/02/2016	11/02/2019	UE – Développement de la filière noix de coco dans le Pacifique	1 271 915	460	1 272 375	1 030 461	241 914	241 914 0
LSOZ25X	Engagement stratégique et élaboration de politiques	15/03/2013	14/06/2018	Programme intra-ACP de promotion des politiques agricoles	1 355 862	1 411	1 357 273	418 352	938 921	938 921 0
LRLM01X	Gestion durable des ressources terrestres	03/06/2014	31/12/2018	UE – Projet Reforest Fiji	1 487 695	42	1 487 737	2 046 990	(559 253)	0 (559 253)
GRRR13X	Département réduction des risques de catastrophe	05/07/2017	05/07/2020	UE – Projet de résilience climatique de la préparation à El Niño dans le Pacifique Nord	1 704 271	29	1 704 300	604 859	1 099 441	1 099 441 0
ETLT02X	Département transports	22/01/2015	21/01/2019	UE – Canne à sucre – Projet rural d'accès au réseau routier	3 349 477	2 661 454	6 010 931	4 532 618	1 478 313	1 478 313 0
GRDP03X	Département réduction des risques de catastrophe	06/09/2013	06/09/2019	Projet ACP-UE de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique	6 789 061	119 153	6 908 214	5 281 036	1 627 179	1 627 179 0
EEBZ05X	Département énergie	01/01/2018	20/07/2023	UE – Projet d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en Océanie (intra-ACP) proposé par l'Alliance mondiale contre le changement climatique – 4 ^e secteur clé de résultats	0	0	0	838	(838)	0 (838)
GRRR16X	Département réduction des risques de catastrophe	01/01/2019	01/12/2023	UE – Généraliser les actions d'adaptation climatique dans le Pacifique entreprises au titre de l'Alliance mondiale	0	0	0	24	(24)	0 (24)
DPCA08X	Durabilité environnementale et changement climatique	????		UE – Projet PROTEGE	0	6 840 277	6 840 277	35 768	6 804 509	6 804 509 0
ETLT03X	Département transports	16/10/2013	30/06/2018	Programme de microprojets – Groupement énergie	329 480	0	329 480	477 740	(148 260)	0 (148 260)
ETLT04X	Département transports	16/10/2013	30/06/2018	Programme de microprojets – Groupement Initiative WASH	988 862	0	988 862	952 775	36 087	36 087 0
ETLT05X	Département transports	16/10/2013	30/06/2018	Programme de microprojets – Fonctionnement	(339 996)	0	(339 996)	86 596	(426 592)	0 (426 592)
FDA050X	Programme pêche côtière			11 ^e FED – Programme PEUMP	0	5 920 349	5 920 349	187 794	5 732 555	5 732 555 0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Banque mondiale										
GRRR14X	Département réduction des risques de catastrophe	23/06/2017	30/11/2022 WB PREP II D182-MH SDR3m	1 781 (31 592)	1 550 870 497 889	1 552 652 466 297	864 606 179 753	688 045 286 545	688 045	0
GRRR11X	Département réduction des risques de catastrophe	02/10/2015	30/11/2020 Banque mondiale – PREP (Programme pour la résilience du Pacifique) – IDA D07403,68 millions de dollars É.-U.	(19 960)	345 058	325 097	287 546	37 552		0
GRRR12X	Département réduction des risques de catastrophe	02/10/2015	30/11/2020 Banque mondiale – PREP – PPRC TF A1131 5,79 millions de dollars É.-U.	53 333	274 223	327 557	287 565	39 992		0
GRRR17X	Département réduction des risques de catastrophe	01/12/2018	30/06/2021 BM – Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique (PCRAFI) II	0	274 587	274 587	25	274 562		0
SDDA53X	Statistique pour le développement	15/03/2018	28/02/2020 BM TF0A5529 Améliorer la diffusion et l'utilisation de données en Océanie	0	159 113	159 113	109 718	49 395		0
Tous les organismes des Nations Unies										
LTF10X	Commerce et industries agroalimentaires	01/03/2016	28/02/2018 Rallier les jeunes de Vanuatu à l'agriculture biologique	164 812 (112 962)	1 722 846 59 872	1 887 658 (53 090)	2 101 654 43 710	(213 996) (96 800)	90 611	(304 607)
LTF109X	Commerce et industries agroalimentaires	01/03/2016	28/02/2018 Rallier les jeunes des Fidji à l'agriculture biologique	(58 128)	212 282	154 155	129 282	24 873		0
GWRR01X	Département eau et assainissement	30/07/2015	30/07/2020 FEM/approche « de la montagne au récif » – essai de gestion intégrée de l'eau, des terres, des forêts et des zones côtières	(7 505)	1 231 044	1 223 539	1 360 111	(136 572)		0
EEEC03X	Département énergie	01/07/2017	31/07/2017 Centre et réseau de technologies climatiques proposés (CTCN) – Forum régional des États et Territoires insulaires océaniques	(1 809)	1 811	2	2	0		0
EEEC02X	Département énergie	03/12/2016	01/02/2020 Création du Centre océanien pour les énergies renouvelables	157 287	45 785	203 073	267 137	(64 064)		0
HPRZ22X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/2017	30/04/2020 Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies – Projet ONU Femmes	130 605	166	130 771	125 383	5 388		0
HHYM17X	Développement humain	01/01/2017	31/12/2018 PNUD – Programme pour les jeunes entrepreneurs urbains	57 323	26 018	83 342	54 134	29 208		0
GWRR13X	Département eau et assainissement	01/10/2018	01/12/2019 PNUD – Gestion des aquifères côtiers – PEID océaniques	0	39 970	39 970	8 829	31 141		0
SDDA54X	Statistique pour le développement	09/07/2018	31/12/2018 UNFPA – Enquêtes démographiques et sanitaires à Kiribati	0	50 377	50 377	51 143	(766)		0
SDDA55X	Statistique pour le développement	01/08/2018	28/02/2020 UNICEF – Compilation de données statistiques	0	55 519	55 519	61 924	(6 405)		0
Agence des aires marines protégées (AAMP)										
FOFS36X	Programme pêche hauturière	Juin 2016	Décembre 2019 Agence des Aires marines protégées – Caractérisation des écosystèmes pélagiques – Nouvelle-Calédonie	(7 714)	11 400	3 686	12 760	(9 073)	0	(9 073)
Biosecurity International										
LFGRR22X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/01/2016	31/03/2017 L16FRANC227 Renforcement de la diversité des variétés de cocotiers dans le Pacifique Sud	3 496	0	3 496	3 463	33	33	0
ACIAR										
LRF116X	Gestion durable des ressources terrestres	01/10/2015	30/09/2019 FST/2014/067 – Projet d'agroforesterie	1 734	65 326	67 059	14 296	52 763		0
LFGRR05X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/06/2011	31/12/2017 ACIAR – Projet fruits – Tonga	2 410	0	2 410	2 073	337		0
LRF120X	Gestion durable des ressources terrestres	01/03/2017	31/05/2019 Domestication et culture du bois de santal aux Fidji et aux Tonga	10 277	0	10 277	4 188	6 089		0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
LFR19X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	29/03/2016	31/12/2019	13 028	69 343	82 371	20 125	62 246	62 246	0
LTPH11X	Commerce et industries agroalimentaires	01/11/2011	31/12/2017	13 195	(11 445)	1 750	1 750	0	0	0
LRF115X	Gestion durable des ressources terrestres	25/06/2015	31/12/2017	23 706	(6 639)	17 068	17 247	(179)	0	(179)
LFCP04X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	31/03/2013	31/12/2017	32 926	3	32 928	2 424	30 504	30 504	0
LFCP15X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	28/11/2017	30/09/2021	0	26 207	26 207	25 739	468	468	0
LTPH13X	Commerce et industries agroalimentaires	10/05/2017	31/12/2020	37 476	51 168	88 643	32 088	56 555	56 555	0
LSOZ23X	Engagement stratégique et élaboration de politiques	25/06/2014	30/06/2018	45 589	101 616	147 205	131 231	15 974	15 974	0
LRF121X	Gestion durable des ressources terrestres	12/08/2016	30/06/2020	70 456	0	70 456	33 580	36 877	36 877	0
LRF24X	Gestion durable des ressources terrestres	01/01/2018	31/12/2021	21 218	21 218	21 218	20 767	451	451	0
LFCP06X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/08/2012	31/12/2017	71 558	0	71 558	42 996	28 562	28 562	0
FCCA07X	Programme pêche côtière	21/05/2013	18/05/2018	105 804	0	105 804	0	105 804	105 804	0
LFCP11X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/01/2015	30/06/2019	157 111	67 923	225 034	169 445	55 589	55 589	0
MULT	Plusieurs divisions	2018	2021	568 098	277 537	845 635	286 381	559 254	559 254	0
LFCP11X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/01/2015	30/06/2019	25 409	294 041	319 450	162 339	157 111	157 111	-
FCCA15X	Programme pêche côtière	01/06/2013	30/06/2018	287 545	97 831	385 376	180 997	204 378	204 378	-
MULT	Plusieurs divisions			285 756	286 641	572 397	4 300	568 098	568 098	-
AFPNET										
LRF119X	Gestion durable des ressources terrestres	01/06/2015	10/03/2019	17 615	0	17 615	75	17 540	17 540	0
				17 615	0	17 615	75	17 540	17 540	0
Banque de semences du Royal Botanic Gardens										
Banque asiatique de développement (BAsD)										
FCEP87X	Programme pêche côtière	14/12/2016	30/03/2018	20 170	135 276	155 446	166 876	(11 430)	0	(11 430)
				20 170	135 276	155 446	166 876	(11 430)	0	(11 430)
BAsD – Renforcement de la gestion des ressources côtières et marines										
Agence française de développement (AFD)										
DPPA03X	Durabilité environnementale et changement climatique	??/??/2014	30/06/2018	(541 154)	5 020 000	4 478 846	3 259 960	1 218 887	1 219 605	(718)
				(711 584)	4 000 000	3 288 416	2 952 785	335 631	335 631	0
DPPA26X	Durabilité environnementale et changement climatique	30/06/2015	31/12/2018	170 431	0	170 431	171 149	(718)	0	(718)
PRAA57X	Programme recherche, preuves et informations scientifiques	07/03/2018	06/03/2021	0	1 000 000	1 000 000	136 026	863 974	863 974	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
DPCA10X	Durabilité environnementale et changement climatique	04/07/2018	31/12/2019	Verdissement de la fiscalité Polynésie Française						
LFR20X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/03/2017	31/10/2018	24 270	21 951	46 221	13 702	32 519	32 519	0
			CROP TRUST – Renforcement de la conservation des récoltes post-cyclone Winston	24 270	21 951	46 221	13 702	32 519	32 519	0
LRF18X	Gestion durable des ressources terrestres	10/03/2016	10/03/2019	(1 569)	135	(1 434)	90 824	(92 259)	0	(92 259)
			Réseau Asie-Pacifique Projet APFNet/CPS/Fidji/Tonga/Niue	(1 569)	135	(1 434)	90 824	(92 259)	0	(92 259)
LFCP16X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/06/2018	30/06/2018	18 280	50 000	68 280	32 371	35 909	35 909	0
DPCA07X	Durabilité environnementale et changement climatique	01/02/2017	31/12/2017	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0
FCCA22X	Programme pêche côtière	01/03/2018	31/12/2020	18 280	0	18 280	13 914	4 366	4 366	0
			SPP1791 – Effets du changement climatique sur les maladies et les nuisibles menaçant les cultures alimentaires NC/WF	0	30 000	30 000	0	30 000	30 000	0
			SPP1682 – Renforcement pratiques RSE Région Pacifique	18 280	0	18 280	13 914	4 366	4 366	0
			SPP1790-Coopération technique NC/CPS	0	20 000	20 000	18 456	1 544	1 544	0
			Centres de lutte contre la maladie des États-Unis d'Amérique (CDC)	144 695	0	144 695	108 828	35 867	35 867	0
PRAA08X	Programme recherche, preuves et informations scientifiques	30/09/2017	29/09/2018	25 209	0	25 209	46	25 163	25 163	0
PRAA56X	Programme recherche, preuves et informations scientifiques	30/09/2017	29/09/2018	119 485	0	119 485	108 782	10 703	10 703	0
			CDC – Maintien des capacités de surveillance de la grippe par les autorités nationales en dehors des États-Unis	119 485	0	119 485	108 782	10 703	10 703	0
HHYM18X	Développement humain	01/01/2016	31/12/2019	(50 995)	283 988	232 993	390 383	(157 390)	0	(157 390)
			Comic Relief Comic Relief – Youth@Work – Honiara	(50 995)	283 988	232 993	390 383	(157 390)	0	(157 390)
PDAA13X	Division santé publique	01/10/2017	31/09/2019	76 741	30 562	107 303	69 459	37 843	44 370	(6 527)
OOPA02X	Autres		Fonds mondial PIRMCCM – nouveau financement Secrétariat commun	83 267	30 562	113 829	69 459	44 370	44 370	0
				(6 527)	0	(6 527)	0	(6 527)	0	(6 527)
FOF563X	Programme pêche hauturière	09/02/2018	30/11/2018	0	252 956	252 956	168 496	84 460	84 460	0
			Conservation International C.I. Modéliser l'impact du changement climatique sur l'abondance de thons dans les ZADJN	0	121 814	121 814	101 101	20 712	20 712	0
FOF568X	Programme pêche hauturière	30/03/2018	30/11/2018	0	131 142	131 142	67 394	63 748	63 748	0
			C.I._6004150_Structure spatiale des thonidés tropicaux	0	131 142	131 142	67 394	63 748	63 748	0
ETMT14X	Département transports	10/09/2015	EN COURS	4 717	65 162	69 878	73 903	(4 024)	0	(4 024)
			Commission des transports maritimes du Pacifique central (CPSC) Commission des transports maritimes du Pacifique central (CPSC) – Réunion et assistance technique	4 717	65 162	69 878	73 903	(4 024)	0	(4 024)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Bureau du Directeur										
GDR507X			Digital Globe	31 191	165 684	196 875	139 782	57 093	57 093	0
			Digital Globe – Achat images satellite	31 191	165 684	196 875	139 782	57 093	57 093	0
Fonds vert pour le climat (FVC)										
DPCA05X	Durabilité environnementale et changement climatique	31/03/2016	FVC – Renforcement des capacités de l'autorité nationale désignée des États fédérés de Micronésie	(42 030)	44 789	2 760	114 211	(111 452)	0	(111 452)
		30/06/2018		(42 030)	44 789	2 760	114 211	(111 452)	0	(111 452)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)										
FCCA19X	Programme pêche côtière	14/12/2017	FAO – Association micronésienne en faveur d'une aquaculture durable – Cyclone Pam	(3 080)	53 645	50 564	87 526	(36 962)	0	(36 962)
FCFP85X	Programme pêche côtière	30/11/2015	FAO – Travail sur la politique des Fidji	(867)	854	(14)	(14)	0	0	0
LTHP09X	Commerce et industries agroalimentaires	30/06/2015	Promotion de la préservation d'espèces endémiques de porcins et de volailles	1 699	2 950	4 649	22	4 627	4 627	0
LTPH10X	Commerce et industries agroalimentaires	24/03/2015	Renforcement des capacités dans la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement	1 847	40 297	42 144	40 581	1 563	1 563	0
LTHP08X	Commerce et industries agroalimentaires	15/02/2015	FAO – Surveillance des maladies animales (Vanuatu)	18 625	(15 235)	3 390	6	3 384	3 384	0
LFGR13X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle		Projet – Un légume indigène au service du développement durable	32 152	0	32 152	2 455	29 697	29 697	0
LFCP12X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/01/2015	Soutien technique – Agriculture sur les atolls	82 218	60 575	142 793	148 238	(5 445)	0	(5 445)
LRF08X	Gestion durable des ressources terrestres	1/0/00	FAO – Foresterie	91 374	(5 547)	85 827	50 195	35 632	35 632	0
LRF22X	Gestion durable des ressources terrestres	01/01/2018	Projet d'action contre la désertification	0	78 688	78 688	58 101	20 588	20 588	0
SDDA56X	Statistique pour le développement	24/09/2018	FAO – Atelier sur l'utilisation des SIG pour les recensements agricoles	0	58 768	58 768	59 418	(650)	0	(650)
FCCA20X	Programme pêche côtière	13/12/2017	FAO – Études d'impact portant sur les espèces aquatiques exotiques dans les ÉTIO	0	6 723	6 723	6 033	691	691	0
FCDV16X	Programme pêche côtière	13/04/2013	Prolong. FAO – Économie de la pêche thonière artisanale	0	83 800	83 800	153 138	(69 338)	0	(69 338)
FCFP90X	Programme pêche côtière	19/02/2018	FAO – Soutien à la pêche artisanale en Océanie	0	61 212	61 212	49 000	12 212	12 212	0
Agence des pêches du Forum (FFA)										
FOF553X	Programme pêche hauturière	Fév. 2017	FFA – Services d'observation régionale – Recouvrement des coûts	452 467	848 771	1 301 238	752 426	548 813	548 813	0
FCMG02X	Programme pêche côtière	20/12/2016	FFA – Programme régional Pacific Oceanscape (PROP) – travaux sur les ressources en holothuriens pour le compte de la FFA et de la Banque mondiale	(103 751)	418 308	314 557	279 029	35 528	35 528	0
		31/12/2019		(10 965)	128 615	117 650	97 955	19 695	19 695	0
GOIP04X	Département îles et océan	13/11/2015	FFA/CPS – Convention sur le niveau de services – Projet de collecte de données sur les limites maritimes	4 166	37 873	42 039	11 515	30 524	30 524	0
FOF555X	Programme pêche hauturière	Juin 2017	FFA-MFAT – Politique et gestion de la pêche du thon à la palangre dans le Pacifique Sud (accord TK)	563 017	263 975	826 992	363 926	463 066	463 066	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
FOF560X	Programme pêche hauturière	Sept. 2016	Service des pêches maritimes des États-Unis	16 496	63 962	80 458	71 179	9 279	9 279	0
		Mars 2018	Examen de l'échantillonnage dans la station locale des Samoa américaines	16 496	63 962	80 458	71 179	9 279	9 279	0
FOF546X	Programme pêche hauturière	Juill. 2015	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	455 917	559 830	1 015 747	544 370	471 377	471 377	0
			Application des conventions relatives à la pêche dans les PEID/ Projet océanien de gestion de la pêche hauturière-II	455 917	559 830	1 015 747	544 370	471 377	471 377	0
			Fonds fiduciaire	178 644	109 503	288 146	164 831	123 316	123 528	(212)
LFG07X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	29/11/2013	Fonds fiduciaire – Projets sur la régénération et la duplication des collections végétales	15 320	0	15 320	15 532	(212)	0	(212)
LFG08X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/12/2009	Financement à long terme – CePaCT	163 324	109 503	272 826	149 299	123 528	123 528	0
			GIZ	174 234	521 652	695 886	514 548	181 338	186 652	(5 314)
GDR513X	Bureau du Directeur	15/10/2016	GIZ – Phase de préparation	(31 150)	48 765	17 615	22 788	(5 173)	0	(5 173)
EERZ10X	Département énergie	01/07/2016	ASCE – Système photovoltaïque hybride en internat – Kiribati	(2 370)	149 998	147 628	126 482	21 147	21 147	0
EERZ11X	Département énergie	01/12/2016	ASCE – Composante II – États fédérés de Micronésie	21 087	154 550	175 637	110 573	65 064	65 064	0
EERZ08X	Département énergie	01/07/2016	ASCE (Programme Adaptation au changement climatique et énergie durable) – Petite échelle	32 238	0	32 238	32 379	(141)	0	(141)
ODNA02X	Bureaux décentralisés		GIZ – Changement climatique	42 256	0	42 256	0	42 256	42 256	0
DPPA24X	Durabilité environnementale et changement climatique	28/11/2014	GIZ – Renforcement gestion CPS – Approche intégrée du changement climatique	47 632	0	47 632	45 087	2 544	2 544	0
EERZ09X	Département énergie	01/08/2016	Projet « Faire face au changement climatique en Océanie » – Tuvalu	64 542	158 950	223 492	168 240	55 252	55 252	0
OSIA38X	Technologies de l'information et de la communication		CPS/GIZ - Partage frais de personnel	0	9 389	9 389	9 000	389	389	0
GRDP11X	Département réduction des risques de catastrophe	01/09/2016	Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA)	53 145	53 136	106 281	6 926	99 355	99 355	0
			Projet régional océanien d'outil d'évaluation des risques au service de la résilience, projet financé par le NIWA	53 145	53 136	106 281	6 926	99 355	99 355	0
HPRZ26X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2017	Suède	534 388	2 330 336	2 864 725	1 186 261	1 678 463	1 678 463	0
			Suède – Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	0	840 223	840 223	201 866	638 357	638 357	0
HPRZ01P	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2017	Suède – Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	534 388	1 490 113	2 024 502	984 395	1 040 106	1 040 106	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
LFCP14X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/11/2016	FIDA	178 903	88 646	267 550	322 085	(54 536)	32 754	(87 290)
LTFA06X	Commerce et industries agroalimentaires	23/01/2015	Protocoles d'accords SEARCA & PIRAS 17-016	29 834	75 387	105 221	72 467	32 754	32 754	0
		31/12/2018	Développement des compétences pour une agriculture résiliente dans le Pacifique	149 069	13 259	162 328	249 618	(87 290)	0	(87 290)
ETMT18X	Département transports	01/08/2018	Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)	0	0	0	117 457	(117 457)	0	(117 457)
		31/07/2021	IFAN 2-Fondation internationale pour l'aide à la navigation	0	0	0	117 457	(117 457)	0	(117 457)
ETMT03X	Département transports	30/06/2002	Organisation maritime internationale (OMI)	61 585	592 431	654 016	669 362	(15 346)	0	(15 346)
ETMT17X	Département transports	12/05/2017	Organisation maritime internationale (OMI)	18 624	321 919	340 544	346 173	(5 629)	0	(5 629)
		31/12/2019	Centre de coopération de technologie maritime pour le Pacifique (MTCC) – OMI	42 961	270 512	313 472	323 189	(9 717)	0	(9 717)
FOFS4X	Programme pêche hauturière	Juill. 2016	The Nature Conservancy	86 346	21 004	107 350	104 366	2 985	20 988	(18 003)
FOFS69X	Programme pêche hauturière	01/09/2018	Financement de Nature Conservancy – Coordonnateur technique régional d'e-reporting	86 346	0	86 346	104 350	(18 003)	0	(18 003)
		30/08/2019	TNC-P115998 Coordination du suivi et des rapports électroniques aux Îles Salomon	0	21 004	21 004	16	20 988	20 988	0
FOFS50X	Programme pêche hauturière	Juill. 2016	Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)	126 968	53 364	180 331	109 447	70 884	70 884	0
		Jun 2019	Projet Biopelagos (financé par le programme BEST2.0 de l'Union européenne) – Secrétariat	126 968	53 364	180 331	109 447	70 884	70 884	0
FOFS42X	Programme pêche hauturière	Janv. 2014	International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)	722 407	50 328	772 736	202 660	570 075	570 075	0
		Janv. 2014	ISSF – Projet de système de suivi électronique (2014-2016)	722 407	50 328	772 736	202 660	570 075	570 075	0
FCMG04X	Programme pêche côtière	01/09/2017	Université de Wollongong	36 820	114 384	151 203	84 079	67 125	67 125	0
		30/06/2021	Projet de passerelle d'accès à l'UoW (fonds ACIAR)	36 820	114 384	151 203	84 079	67 125	67 125	0
FDAA49X	Programme pêche côtière	20/12/2017	Université de Cambridge	0	56 768	56 768	36 954	19 814	19 814	0
		28/02/2019	Projet Production alimentaire et santé des communautés de l'Université de Cambridge - Clarification du développement dans le Pacifique Sud	0	56 768	56 768	36 954	19 814	19 814	0
DPPA29X	Durabilité environnementale et changement climatique	Mars 2015	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) du Gouvernement allemand	26 639	525 485	552 124	316 339	235 785	235 785	0
		Jun 2018	KfW Cyclone Pam	26 639	525 485	552 124	316 339	235 785	235 785	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes	
									détenues pour le compte des bailleurs	dues par les bailleurs
Fonds mondial pour la nature (WWF)										
FOFS58X	Programme pêche hauturière	Décembre 2016	Décembre 2016	14 281	0	14 281	14 896	(614)	0	(614)
			WWF – Technologies d'e-reporting dans le Pacifique occidental et central (509010)	14 281	0	14 281	14 896	(614)	0	(614)
Fondation Pew										
FOFS44X	Programme pêche hauturière	Juill. 2016	Décembre 2017	(39 443)	80 256	40 813	85 616	(44 803)	0	(44 803)
			Fondation Pew – Domaines d'activités du PPH	(39 443)	52 005	12 562	26 305	(13 743)	0	(13 743)
GOGM07X	Département Îles et océan	01/05/2018	Fondation Pew - Atelier Ressources minérales des grands fonds marins	0	28 251	28 251	59 311	(31 060)	0	(31 060)
Papouasie-Nouvelle-Guinée										
LFGR17X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/05/2015	31/12/2015	111 994	0	111 994	20 078	91 916	0	0
			Adaptation aux effets du changement climatique – Soutien aux PEI – Ressources phytogénétiques 2015	12 081	(12 055)	26	26	0	0	0
DDDA21X	Bureau du Directeur général		Chargé d'étude sur le développement durable	27 595	0	27 595	20 028	7 568	7 568	0
DDDA16X	Bureau du Directeur général		Papouasie-Nouvelle-Guinée – Fonds petits États insulaires (PEI)	72 317	12 055	84 372	24	84 348	84 348	0
PNG Ports										
ETMT13X	Département transports	29/04/2015	30/09/2018	6 476	0	6 476	660	5 816	5 816	0
			Conseils et groupe de travail dévelop. administrations maritimes	6 476	0	6 476	660	5 816	5 816	0
Pays océaniques du Commonwealth										
HPRZ27X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	16/07/2018	31/03/2020	0	0	0	126 788	(126 788)	0	(126 788)
			Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne – Projet en faveur de l'égalité dans les pays océaniques du Commonwealth	0	0	0	126 788	(126 788)	0	(126 788)
Programme régional océanique de l'environnement (PROE)										
FOFS47X	Programme pêche hauturière	Juin 2015	Juin 2019	25 904	0	25 904	0	25 904	25 904	0
			PROE – Acidification de l'océan	25 904	0	25 904	0	25 904	25 904	0
USAID										
HPRZ24X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	31/05/2017	31/05/2019	44 796	825 767	870 563	841 537	29 026	45 933	(16 907)
			Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne – USAID – Projet LGBTI	(15 462)	122 639	107 177	124 083	(16 907)	0	(16 907)
DPPA28X	Durabilité environnementale et changement climatique	29/09/2015	28/09/2020	60 258	703 128	763 386	717 453	45 933	45 933	0
			Projet de renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique (ISACC)							
Ambassade des États-Unis										
EERZ07X	Département énergie	18/09/2014	31/12/2018	30 801	1	30 802	9 995	20 808	20 808	0
			Ambassade É.-U. – Atelier régional sur les énergies renouvelables	14 964	1	14 965	9 995	4 971	4 971	0
DDDA13X	Partenariat océanique contre les MNT – PEID		Partenariat océanique contre les MNT – PEID	15 837	0	15 837		15 837	15 837	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)										
FOFS51X	Programme pêche hauturière	Janv. 2015	Projet sur les thonidés dans les zones s'étendant au-delà des limites de la juridiction nationale (prestation de services scientifiques auprès de WCPFC)	1 295 500 (40 797)	2 766 666 (31 746)	4 062 165 (72 543)	3 045 214 144 576	1 016 952 (217 119)	1 428 913 0	(411 961) (217 119)
FOFS59X	Programme pêche hauturière	Nov. 2015	Oct. 2018	16 511	30 000	46 511	43 031	3 480	3 480	0
FOFS21X	Programme pêche hauturière	Renouvellement annuel	Gestion des données du programme régional d'observation (PRO) de la WCPFC	552 127	801 000	1 353 127	805 405	547 722	547 722	0
FOFS16X	Programme pêche hauturière	24/06/2005	Renouvellement annuel	767 659	1 057 440	1 825 099	1 055 051	770 048	770 048	0
FOFS64X	Programme pêche hauturière	01/01/2018	31/12/2020	0	79 346	79 346	69 954	9 392	9 392	0
FOFS66X	Programme pêche hauturière	20/04/2018	30/11/2019	0	33 272	33 272	4 414	28 857	28 857	0
FOFS67X	Programme pêche hauturière	01/01/2018	31/12/2018	0	139 440	139 440	70 026	69 414	69 414	0
FOFS61X	Programme pêche hauturière		WCPFC (UE) Réduction des prises accessoires de thon obèse et de juvéniles de thon jaune	0	253 000	253 000	442 812	(189 812)	0	(189 812)
FOFS62X	Programme pêche hauturière		WCPFC-Projet 42 - Programme océanien de marquage des thons	0	404 914	404 914	409 944	(5 030)	0	(5 030)
Organisation météorologique mondiale										
GOMC25X	Département îles et océan	01/12/2018	01/03/2021	0	185 308	185 308	0	185 308	185 308	0
			Prévision de l'impact des inondations côtières-TV-I	0	185 308	185 308	0	185 308	185 308	0
Tuvalu										
GWR02X	Département eau et assainissement	22/08/2018	31/12/2019	0	48 885	48 885	35 573	13 312	13 312	0
			Programme « de la montagne au récif »-Tuvalu	0	48 885	48 885	35 573	13 312	13 312	0
Divers bailleurs										
GDORS14X	Bureau du Directeur			5 014 473	1 109 781	6 124 254	2 189 189	3 935 065	3 969 802	(34 736)
FCFP52X	Programme pêche côtière	16/03/2015	30/06/2020	22 362	88 868	111 229	86 892	24 337	24 337	0
DEEA36X	Stratégie, performance et amélioration continue			27 663	80 174	107 837	135 732	(27 895)	0	(27 895)
DDDA20X	Bureau du Directeur général			29 955	0	29 955	1 917	28 038	28 038	0
OOPA03X	Autres			34 698	(7 861)	26 837	(6 023)	32 861	32 861	0
DDDA11X	Bureau du Directeur général			44 870	73 067	117 938	83 287	34 650	34 650	0
FCFP89X	Programme pêche côtière			57 433	0	57 433	0	57 433	57 433	0
DCCA08X	Cellule communication et relations publiques			0	1 785	1 785	5 432	(3 647)	0	(3 647)
BATA01X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement			78 075	0	78 075	34 429	43 646	43 646	0
GOZI04X	Département îles et océan			144 031	11 288	155 319	33 749	121 570	121 570	0
			Activités – Projet géosciences appliquées aux milieux océaniques et côtiers	179 944	0	179 944	119 174	60 770	60 770	0

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2017	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2018	Sommes	
									détenues pour le compte des bailleurs	dues par les bailleurs
BAA04X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement		Produits des droits d'inscription et autres	201 627	330 360	531 987	225 897	306 090	306 090	0
ETMT07X	Département transports	30/06/2011	31/12/2018	295 038	2	295 040	281 793	13 247	13 247	0
OSFA25X	Services de soutien	15/12/2016	01/12/2019	307 604	366 509	674 112	249 242	424 870	424 870	0
GOGM05X	Département îles et océan		Activités – Projet de levés géologiques et ressources terrestres	379 021	98 088	477 109	99 307	377 802	377 802	0
OSFA12X	Services de soutien	24/05/2017	31/12/2018	1 214 518	532 562	1 747 080	60 510	1 686 570	1 686 570	0
LTFAT12X	Commerce et industries agroalimentaires	15/10/2018	15/04/2019	0	12 181	12 181	3 600	8 581	8 581	0
LTFAT13X	Commerce et industries agroalimentaires	30/11/2018	21/12/2022	0	18 891	18 891	1 150	17 741	17 741	0
IIII01X	Bureau du Directeur général		Fonds pour l'innovation de la CPS	1 997 635	(1 997 596)	39	39	0	0	0
BAD102X	Financement interne		Fonds pour l'innovation - Conception d'une accréditation pour les micro-qualifications	0	253 328	253 328	138 359	114 969	114 969	0
ETMI01X	Financement interne		Fonds pour l'innovation - Initiative pour des ports verts	0	193 042	193 042	129 301	63 741	63 741	0
FOFI01X	Financement interne		Fonds pour l'innovation - Projet pilote du CCPSM sur le méthylmercure	0	366 465	366 465	108 855	257 610	257 610	0
FOFI02X	Financement interne		Fonds pour l'innovation – Données acoustiques recueillies sur DCP	0	174 782	174 782	44 088	130 694	130 694	0
FOFI03X	Financement interne		Fonds pour l'innovation – La blockchain au service de la traçabilité dans la filière pêche	0	113 384	113 384	83 592	29 792	29 792	0
LFGI01X	Financement interne		Fonds pour l'innovation – Initiative « Des semences pour la vie »	0	299 462	299 462	174 583	124 879	124 879	0
SDDI01X	Financement interne		Fonds pour l'innovation – Projet pilote d'enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages aux îles Marshall	0	50 000	50 000	40 090	9 910	9 910	0
SDDI02X	Financement interne		Fonds pour l'innovation – Travaux liés aux ODD	0	51 000	51 000	54 195	(3 195)	0	(3 195)
Divers				3 122 512	(462 116)	2 660 396	2 561 673	98 723	98 723	0
LRFI23X	Gestion durable des ressources terrestres		OIBT – Remise en état et gestion durable des forêts vulnérables	1 829	8 928	10 757	1 809	8 948	8 948	0
OSAA15X	Services de soutien		Projet Pacific Village – Déménagement	8 033	0	8 033	2 098	5 936	5 936	0
LTPH04X	Commerce et industries agroalimentaires		Fonds contrepartie Protection des végétaux en Micronésie – CPS/EFM	83 711	34 491	118 202	34 363	83 839	83 839	0
MULT	Plusieurs divisions		Divers (projets terminés)	3 028 939	(505 535)	2 523 404	2 523 404	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL				42 157 454	60 053 729	102 211 183	64 727 165	37 484 018	44 241 108	(6 757 090)

Caisse de prévoyance

États financiers et

Rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2018



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'organe directeur de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse de prévoyance de la Communauté Pacifique (« la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état de la performance financière et l'état mouvements des comptes des adhérents pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 6) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de l'état des mouvements des comptes des adhérents, conformément à l'article 38 du Règlement financier de la CPS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. En vertu des dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), nous sommes indépendants de la Caisse et avons respecté les autres principes déontologiques du Code. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité du Directeur général en matière d'états financiers

Conformément au Règlement financier de la CPS, il appartient au Directeur général d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au Directeur général d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directeur général entend procéder à la liquidation de la Caisse ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe au Directeur général de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la Caisse.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS – SUITE

À l'organe directeur de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – suite

Rapport sur l'audit des états financiers – suite

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit comportant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ☐ nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ☐ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- ☐ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par la Directeur général ;
- ☐ nous apprécions le caractère approprié de l'application, par le Directeur général, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Caisse à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la Caisse de poursuivre son activité ;
- ☐ nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, en nous demandant si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec le Directeur général au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

30 avril 2019

Suva, Fidji



KPMG

Experts-comptables

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	Note	2018	2017
¹ Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	118 369	2 402 053
¹ Valeurs mobilières à terme	5	7 190 709	5 011 837
² Prêts consentis aux adhérents		164 466	161 366
¹ Emprunt CPS		57 993	89 726
¹ Intérêts et autres produits à recevoir		61 623	55 088
Total actif		7 593 160	7 720 070
¹ Autres créanciers		259 377	-
Total passif		259 377	-
ACTIF NET		7 333 783	7 720 070
Solde des comptes des adhérents – Nouméa		4 681 977	5 028 309
Solde des comptes des adhérents – Suva		2 651 806	2 691 761
TOTAL SOLDE DES COMPTES DES ADHÉRENTS		7 333 783	7 720 070

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique



Colin Tukuitonga
Directeur général



Subhash K. Gupta
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 49 à 51 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Ces actifs et passifs financiers devraient être respectivement réalisés et réglés dans un délai d'un an.

² S'agissant des conditions de prêt, merci de vous référer à la note 14 des États financiers 2018 de la Communauté du Pacifique.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN EUR)

	2018	2017
Intérêts perçus	162 710	179 729
Frais bancaires	(1 261)	(799)
Produits totaux nets transférés au compte d'affectation	161 449	178 930
Compte d'affectation pour l'exercice		
Période de 6 mois échue au 30 juin	79 753	33 934
Période de 6 mois échue au 31 décembre	81 696	144 996
Montant total des intérêts crédités aux comptes des adhérents	161 449	178 930

ÉTAT DES MOUVEMENTS DES COMPTES DES ADHÉRENTS (EN EUR)

	2018	2017
Cotisations des adhérents et intérêts	4 001 637	3 951 369
Contributions de la CPS	3 718 433	3 675 558
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	7 720 070	7 626 927
Cotisations des adhérents	1 016 666	1 055 567
Contributions de la CPS	932 393	972 739
	1 949 059	2 028 306
Produits nets transférés au compte d'affectation	161 449	178 930
Ajustement de change – Suva	9 261	(326 834)
Total sommes versées	2 119 769	1 880 402
Solde des comptes des adhérents avant paiement des intérêts	9 839 839	9 507 329
Versements effectués aux agents en fin de contrat et retraits	(2 506 056)	(1 787 259)
Solde de clôture au 31 décembre	7 333 783	7 720 070
Cotisations des adhérents	3 743 200	4 001 637
Contributions de la CPS	3 590 583	3 718 433
Solde de clôture au 31 décembre	7 333 783	7 720 070

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 49 à 51 ; il fait partie intégrante des états financiers.



Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Note 1

Entité comptable

1. La Communauté du Pacifique (CPS) dispose, à l'intention de ses agents d'une Caisse de prévoyance (« la Caisse »), créée le 1^{er} janvier 1953 dans le but de dégager l'Organisation de l'obligation et/ou de la responsabilité, le cas échéant, d'assurer une retraite aux membres de son personnel.
2. La Caisse est gérée par la CPS, qui l'administre conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance (« le Règlement »).
3. Sous réserve du Règlement et de toutes les directives émises par la CPS conformément à celui-ci, le Directeur général détient et peut exercer les pouvoirs et attributions que le Règlement confère à l'Organisation, à l'exception de l'article 26 relatif aux amendements.
4. Tout adhérent peut néanmoins interjeter appel de toute décision prise par le Directeur général dans l'exercice de ses pouvoirs et attributions devant la Commission paritaire de recours, conformément aux dispositions du chapitre XIII des Statuts du personnel.

Note 2

Principales conventions comptables

1. L'exercice comptable pris en considération lors de l'établissement du présent document va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.
2. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les fonds de la Caisse destinée à l'ensemble du personnel de Nouméa, constitués des cotisations des adhérents et des contributions de l'employeur, sont investis à Nouméa en francs CFP, tandis que les fonds de la Caisse de prévoyance destinée à tous les agents en poste à Suva sont investis à Suva en dollars fidjiens. Les états financiers sont présentés en euros, monnaie de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
3. Aux fins de la consolidation en fin d'exercice des fonds de la Caisse de Suva avec ceux de la Caisse de Nouméa, les intérêts et le capital de la Caisse de Suva ont été convertis en euros au taux de change fixé pour l'achat des monnaies en vigueur au 31 décembre 2018, soit 0,40673 euro pour un dollar fidjien.
4. Les cotisations et les intérêts de la Caisse de Nouméa ont été convertis en euros au taux de change fixe suivant : 1 EUR = 119,3317422 CFP.
5. Sont consentis aux adhérents des prêts à court terme sur les fonds placés en leur nom dans la Caisse. Conformément à la politique de la CPS, les adhérents peuvent emprunter un montant équivalant à 90 % des fonds détenus en leur nom dans la Caisse, sous réserve qu'ils prennent des dispositions pour rembourser ce prêt sur une période ne pouvant dépasser douze mois. Le taux d'intérêt annuel de ces emprunts est de 3,90 % (soit un taux supérieur de 2 % au taux moyen pondéré des intérêts perçus sur les investissements de la Caisse), au 31 décembre 2018.
6. La CPS a contracté un emprunt auprès de la Caisse afin de faire l'acquisition de nouveaux logements pour son personnel en Nouvelle-Calédonie. Cet emprunt, minoré du capital remboursé, est porté à l'actif de la Caisse au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.
7. **Cotisations des adhérents**
Les agents cotiseront à hauteur de 8 % de leur salaire de base, ou davantage s'ils le souhaitent.

8. Contributions de la CPS

La CPS versera 8 % des salaires de base de ses agents, quel que soit le montant versé chaque mois par les différents agents.

9. Intérêts sur les placements

La Caisse perçoit des intérêts des placements en dépôts à terme, intérêts qu'elle entend conserver jusqu'à échéance, et sur les prêts aux adhérents et à la CPS. Les produits d'intérêts sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'ils sont encourus.

10. Versement des intérêts

À la date de calcul des intérêts, le Directeur général doit déterminer :

- a) le montant des produits perçus par la Caisse au cours du semestre précédent
- b) le montant des dépenses payées ou à payer par la Caisse ; et
- c) le taux d'intérêt à créditer sur les comptes des adhérents

Les intérêts au taux susmentionné calculés à la date de calcul susmentionnée devront être crédités sur les comptes des adhérents à ladite date. Si un adhérent n'a pas contribué pendant un semestre complet, les intérêts devront être ajustés au *pro rata temporis*.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont détenus auprès de banques et d'autres institutions financières reconnues.

12. Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.

Note 3

Modifications des données comparatives

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.

Note 4

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	118 369 EUR	2 402 053 EUR

Note 5

	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières à terme	7 190 709 EUR	5 011 837 EUR
Analyse chronologique des valeurs mobilières à terme		
Moins de 3 mois	1 005 600	-
3 à 6 mois	1 679 163	1 084 932
6 à 12 mois	4 505 946	3 926 905
Total valeurs mobilières à terme	7 190 709	5 011 837

La Caisse de Nouméa a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (4 558 720 EUR) et de la Banque de Nouvelle Calédonie (167 600 EUR). Les taux d'intérêt oscillent entre 1 % et 1,60 % et les échéances, entre six et 12 mois.

La Caisse de Suva a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la Bank of South Pacific (562 257 EUR), de Home Finance Company (81 347 EUR), de Credit Corporation (1 240 536 EUR) et de Merchant Finance (580 249 EUR). Le taux d'intérêt est fixé à 4 %, avec une échéance de 12 mois.

Note 6

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la Caisse de prévoyance de la CPS sont les suivantes :

- i) la Communauté du Pacifique (CPS).

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt CPS	57 993 EUR	89 726 EUR

b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2018	31/12/2017
Remboursement d'emprunt	31 733 EUR	30 708 EUR
Cotisations retraite	1 949 059 EUR	2 028 306 EUR



Produit par la Communauté du Pacifique (CPS)

Communauté du Pacifique
B.P. D5 – 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : spc@spc.int Site Web : www.spc.int

© Communauté du Pacifique (CPS) 2019

